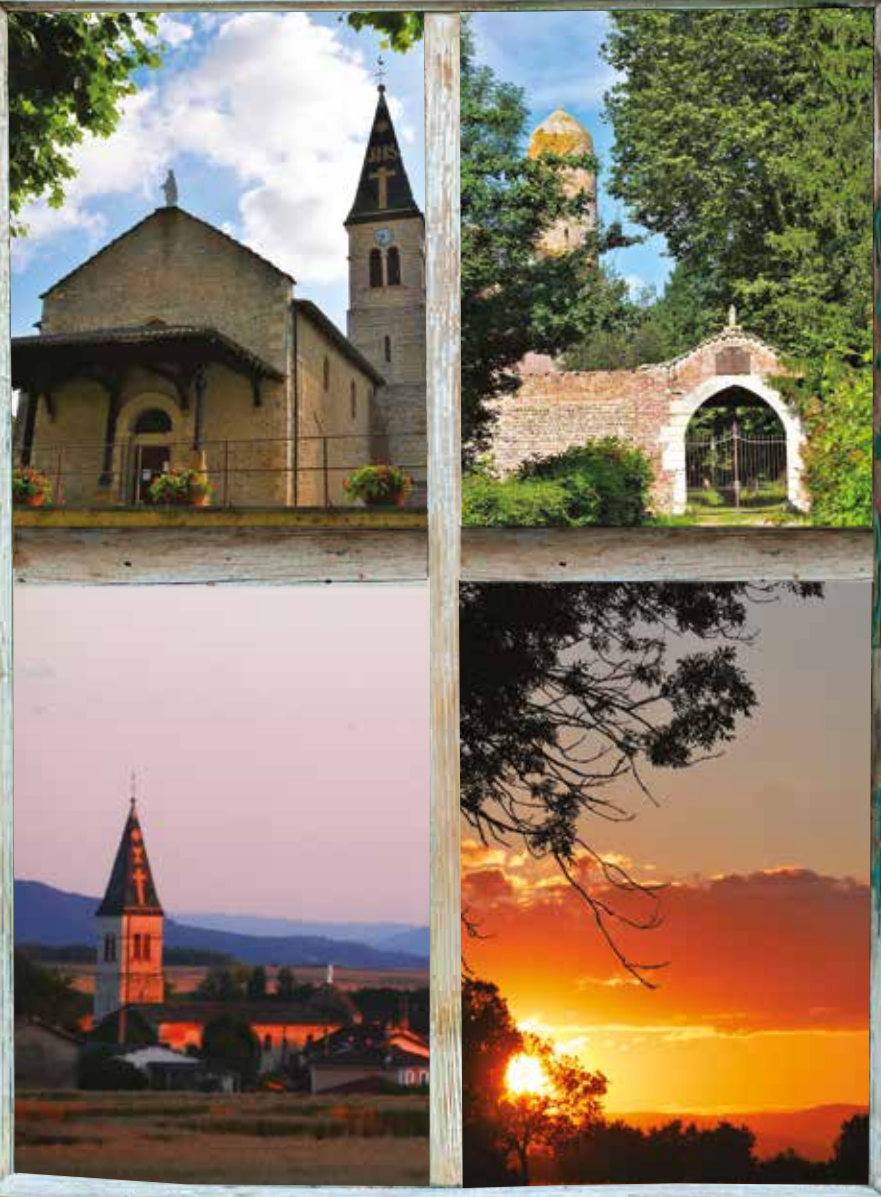
2022



Bulletin municipal 2022

SAVIGNEUX

DOMBES SAÔNE VALLÉE

Sommaire

Édito 3
Personnel communal 4
Infos pratiques 5
Commission Finances 7
Commission Urbanisme 8
Commission Voirie 9
Commission Numérique 10
Commission Associations sportives culturelles loisirs 10
Commission Bâtiments - Travaux - Cimétière - Achat de matériel 11
Commission Communication 12
Commission Affaires scolaires 13
Le mot de l'école 14
Communauté de communes 15
Liste des associations 16
Amicale de l'école 17
Cantine scolaire 18
Boulo sports 19
Bien-être 19
Comité de fleurissement 20
Centre de Première Intervention 21
CAS Comité d'Animation de Savigneux 22
CCAS Centre Communal d'Ation Sociale 23
Anciens combattants 24
Bibliothèque 24
Amicale des donneurs de sang 25
Calendrier des manifestations 26
Les conscrits 28
La classe en 1 29
Classe en 2 29
Club Joie de vivre 30
Le collectif éco-citoyen 31
Les p'tits jeux de Savigneux 32
Savi'gym 33
Sporting club des mille étangs 34
Paroisse Saint-Laurent 35
Passerelle en Dombes 36
Office de tourisme Ars Trévoux 37
Petite Enfance 38
Vie pratique 39
Numéros utiles 41
Location des salles et matériels 42
Bien vivre ensemble 43
Les documenst officiels 44
État civil 2021 45
Il y a 50 ans 46
Il y a 100 ans 48

Mairie de Savigneux
Rue de l'église - 01480 Savigneux
Tél. 04 74 00 70 84
E-mail : accueil@mairiesavigneux.fr
Responsable de la publication :
Gilles Garnier, Maire

IMPRIM'VERT®

Dépôt légal : 1er trimestre 2022
Tirage en 900 exemplaires
Conception et impression :
DG PROMO communication
19, rue Gabriel Voisin
69220 Belleville-en-Beaujolais
Tél. 04 74 66 51 51

LES ANNONCEURS

AD GARAGE DUPONT MELINON 9
AIN HABITAT Promoteur Lotisseur 49
AP NETTOYAGE 9
ATELIER LAFAY Marbrerie - Tailleur de pierre 13
ATELIER LAURENT CHASSAGNE Architecte 14
ATTILA BELLOT TOITURE 33
BACONNIER SERRURERIE METALLERIE 9
BLADANET Carrelage - Electricité 21
BOULANGERIE PASCAL MADRU 16
Pâtisserie artisanale
BPJ DISTRIBUTION / NATURE BOIS CONCEPT
Bardage Parquet Clôture Terrasse 4
CALAD'MOTOCULTURE 37
Magasin de matériel de motoculture
CARPE DIEM Hôtel Restaurant 21
CELINE COIFFURE 9
CENTURY 21 Agence Immobilière 45
CHOLTON Assainissement 47
CONSTRUCTIONS NUGUET 44
Maçonnerie Charpente Couverture Zinguerie
COSMOS GEOMETRES EXPERTS 4
DB PRODUCTS 21
Fabricant d'outillages pour industries électroniques
DLPE Electricité Plomberie Climatisation Chauffage 47
DME Constructions métalliques 21
DOMBES TOITURES 51
DURAFROID Chauffage et climatisation 10
ENTREPRISE F. PORTHE Carrelage - Chapes fluides 10
EPICERIE SAVIGNEUX 30
ESPACE FUNERAIRE GILLET Pompes funèbres 12
FDSI Informatique 6
FORNES Peinture - Plâtrerie - Isolation 4
GAEC DE MONTBERTHOUD 44
Producteur - Magasin à la ferme
GARAGE BUTILLON 11
Mécanique Carrosserie Station service
HUGUES CHASSÉ Architecte 11
HUSSE - PILPOILS NATURE 6
Nutrition et soins pour animaux
KELLER PLOMBERIE Salle de bains 20
LBI Informatique 12
LE SARRAZIN Bar Restaurant 30
LES SERRES DU BADERAND Horticulture 32
LOIC JACQUEMOT PIANO Facteur de piano 30
MENUISERIE PAUL ET BONNAMOUR 30
MENUISERIE SANDRON 32
MG AUTO 31
Mécanique Carrosserie Peinture
MICHAUD Chauffage 17
MOIROUX-SEVE Plâtrerie - Peinture 31
MSP CREATION Piscines Dallage Terrassement 17
MVBM Miroiterie Vitrerie Menuiserie aluminium 14
ORECA-CALAD'IMPULSION 41
Bien-Etre Sophrologie Développement personnel
PERTET SERVICE PLOMBERIE Sanitaire et chauffage . 23
POMPES FUNEBRES LIMAT 44
R.S.E. Régie d'Electricité 50
REGINA Hôtel Restaurant 32
ROGNARD ET FILS Plomberie Chauffage 33
SAFTI Conseiller immobilier 33
SAMANA Santé Bien-Etre 41
SCH SERVICES CONSEILS HYGIENE 33
Nettoyage
SERICOLOR 11
Solutions de marquage
SEVE ELECTRICITE ANTENNES 50
Panneaux photovoltaïques
SOCAFL Travaux publics 13
TRANSBENNES CHAUME 23
Terrassement
VALDOR Agence Immobilière 51
VIGNARD & PERRIN Plâtrerie - Peinture 32
VISION PLUS Optique et audition 13
Yves JANIN 6
Maintenance et vente d'extincteurs



Le mot du Maire

Chers Sabiniens,

La situation épidémique actuelle empêchant l'organisation d'une cérémonie des vœux du Maire conviviale, le Conseil Municipal a décidé d'annuler ce moment d'échanges entre les élus et vous, concitoyens.

L'année 2021 aura vu de nombreux projets se concrétiser :

• La mise en place de l'équipement numérique de l'école, opérationnel après les vacances de février,

• La création d'un demi-poste d'ATSEM à la rentrée de septembre,

• L'implantation d'un nouveau columbarium de 20 cases au cimetière,

• La réalisation d'un revêtement bicouche, Route de Fontaine,

• Les installations :
> d'un réfrigérateur et d'un adoucisseur d'eau au restaurant scolaire,
> d'un réfrigérateur à la buvette du Club de football,
> de radiateurs dans le local des pompiers.

La mise aux normes acoustiques de l'Espace Raymond Sanloup a débuté en septembre. Les entreprises sont confrontées à des délais de livraison extrêmement longs. Pour l'instant le chantier n'est pas à l'arrêt, gageons que tous les artisans recevront leurs commandes dans un délai acceptable. À ce jour, la date de réception du chantier prévue initialement début avril est décalée de quelques mois.

Plusieurs nouveaux salariés ont intégré notre équipe d'agents municipaux :

• Sébastien DUCROT au service Voirie, Entretien,
• Christelle DA COSTA, au secrétariat de la Mairie,
• Andréa MURTIN, agent spécialisé de l'école maternelle et animatrice à la garderie périscolaire,
• Laurence DESPLANCHES, animatrice à la garderie périscolaire, en charge des relations parents/mairie/école,
• Émilie SORIA, animatrice à la garderie périscolaire en remplacement temporaire d'Anna DESCOLLONGES.

Je tiens à féliciter tous ces nouveaux employés pour leur intégration dans les équipes existantes ainsi que pour leur implication et leurs compétences.

Le corps des sapeurs-pompiers est désormais dirigé par un jeune sapeur, Didier SELLA-GAUDIN. L'effectif s'est étoffé avec Messieurs Jonathan AMADEI, Nicolas BRAUX et Anthony RONZIER.

Certaines de ces arrivées sont venues compenser des départs :

• Sylvia LACHAIZE-CARTET est partie en retraite fin juillet après avoir formé Christelle. Sylvia nous laissera l'image d'une personne assidue au travail, compétente avec un sens du service remarquable auprès de la population et des élus.

• Nicolas JAMET est parti exercer ses compétences professionnelles à Villefranche-sur-Saône. L'équipe municipale lui souhaite de voir aboutir son plan de carrière et lui exprime toute sa gratitude pour son engagement au service des autres à travers le corps des sapeurs-pompiers qu'il dirigea de nombreuses années.

Le Conseil Municipal remercie tous les bénévoles des associations qui voient parfois leur travail réduit à néant à cause de cette pandémie.

Dès que l'Espace Raymond Sanloup sera prêt à recevoir le public, je souhaite que l'équipe municipale vous accueille pour un moment d'échanges et de convivialité qui nous manque tant depuis deux ans.

En mon nom et celui du Conseil Municipal, je tiens à vous exprimer, pour cette nouvelle année 2022, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Votre Maire, Gilles Garnier
Décembre 2021

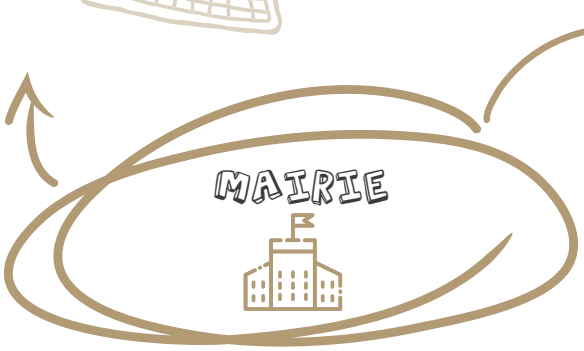
VOS INTERLOCUTEURS



Services administratifs

> Christophe TAPONAT, Secrétaire Général

> Christelle DA COSTA, Secrétaire



Services techniques

> Isabelle BREVET, Sébastien DUCROT, Yannick PERRET, Agents techniques

NATURE BOIS CONCEPT.COM
BARDAGE / PARQUET / CLOTÛRE / TERRASSE
BPJ DISTRIBUTION
DEVIS GRATUIT 24 H/24 SHOWROM
SPÉCIALISTE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR POUR PARTICULIER ET PROFESSIONNEL
WWW.NATURE-BOIS-CONCEPT.COM
04 74 08 16 56 - ZA En Prêle - 01480 SAVIGNEUX

COSMOS GÉOMÈTRES EXPERTS
Lagnieu - Trévoux
Beaujeu - Neuville S/Saône
Meximieux - Villars-les-Dombes
Tél unique 04 74 00 91 60
contact@cosmos-ge.fr www.cosmos-ge.fr
Délimiter un terrain, diviser une propriété, construire, aménager un espace...
Nous prenons la mesure de vos projets



peinture FORNÈS plâtrerie isolation
2 générations à votre service
Optez pour la proximité
Depuis 1990
04 74 00 87 28
06 08 02 75 45
Ambérieux en Dombes
contact@fornes-bat.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION
DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022



Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les agents recenseurs de Savigneux



Daniel Cointy



Odette Gonin



Thierry Perrier

Leur rôle :
distribution de la notice pour répondre au recensement en ligne sur : www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier qu'ils viendront récupérer sous quelques jours.

CHANGEMENT DE TRÉSORERIE

Le comptable assignataire de la Commune de Savigneux (trésorerie) est localisé depuis de nombreuses années à Trévoux.

Son rôle est de tenir une comptabilité complémentaire, effectuer les virements bancaires pour les paiements, encaisser les recettes.

À compter du 1er janvier 2022, dans le cadre d'une restructuration des services des finances publiques, la trésorerie de Trévoux sera fermée et transférée au Service de Gestion Comptable de Châtillon-sur-Chalaronne.

Seront impactés : les fournisseurs de la mairie ainsi que les différents débiteurs (utilisateurs de la garderie périscolaire, locataires...).

Les coordonnées du service sont les suivantes :

Centre des finances publiques de Châtillon-sur-Chalaronne
Service de Gestion Comptable
100 Avenue Maréchal Foch
01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Tél. : 04 74 55 02 53
Mail : sgc.chatillon@dgfip.finances.gouv.fr

Seul le service de gestion des collectivités est transféré : le service des impôts des particuliers et des professionnels reste à Trévoux.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur la liste électorale est une démarche volontaire de chacun !

Seuls les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement, une première fois, sur la liste électorale de la commune où ils se sont fait recenser à 16 ans (s'ils n'ont pas déménagé entre-temps).

Pour tous les autres cas d'inscription sur une liste électorale, vous devez effectuer la démarche auprès de la mairie, notamment lorsque vous déménagez et changez de commune.

→ **Même si vous déménagez sans changer de commune, pensez à signaler votre changement d'adresse pour modification sur la liste électorale, afin que les courriers de propagande et votre carte électorale vous parviennent.**

** Dates des élections **

Élections présidentielles :
les dimanches 10 et 24 avril 2022

Élections législatives :
les dimanches 12 et 19 juin 2022

Celles-ci auront lieu à l'école primaire.

Bientôt 16 ans ?

Tout garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans à la mairie de son domicile ou sur : www.mon.service-public.fr
afin de recevoir une attestation de recensement.

À défaut, l'intéressé(e) ne peut pas passer les concours et examens d'État (le baccalauréat ou le permis de conduire). Sa situation peut être régularisée à tout moment jusqu'à l'âge de 25 ans, en se présentant à la mairie de son domicile. Si l'intéressé(e) est dans l'impossibilité de faire lui ou elle-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal.

husse
Husse Sweden
Thierry BERNARD
Conseiller Husse en nutrition et soins naturels pour chiens, chats & équidés
06 81 35 61 57
commercial@pilpoilsnaturehusse.fr
husse.fr

Yves JANIN
Un artisan à votre service
Maintenance et vente d'extincteurs
Certifié APSAD & NF Service
Certificat n°597/13/04-285
04 69 37 62 32 - 06 01 88 67 39
y.janin@sfr.fr
185, ZA Les Combes - 69820 FLEURIE

FDSI
09 79 54 91 28
06 08 61 41 74
Confiez votre informatique à des spécialistes
Dépannage - Formation - Installation - Vente matériels et logiciels
Depuis 1989, 12500 particuliers ou professionnels nous ont fait confiance Pourquoi pas vous ?
contact@fdsi.fr *http://www.fdsi.fr*



COMMISSION FINANCES

ZOOM SUR LE BUDGET 2021

La réhabilitation de l'Espace Raymond Sanloup

constitue le point fort des dépenses d'investissement avec environ 67 % du budget de cette section. **Des subventions ont été obtenues** auprès de l'État, de la Région et du Département pour un montant de 306 662 €

Un fort impact des coûts COVID

sur les dépenses de nettoyage en raison des protocoles imposés (plus de produits, d'heures de ménage), de l'achat de gel, de masques...

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées mais qui devraient être impactées par les augmentations des coûts de l'énergie....

Elise Diennet

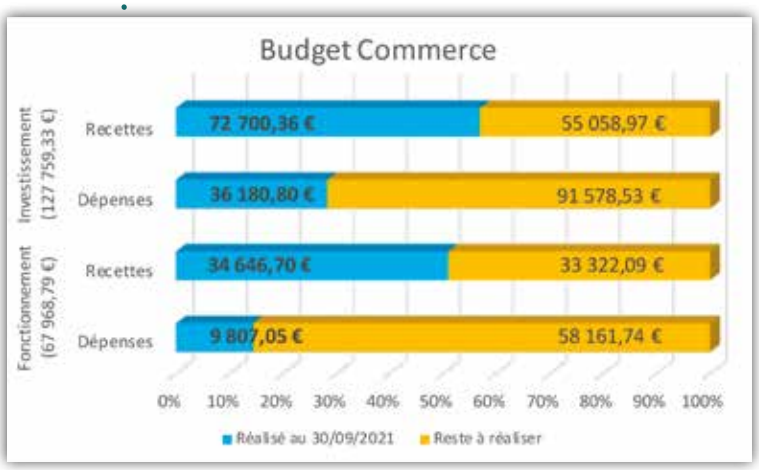
Le maintien des taux d'imposition des taxes locales

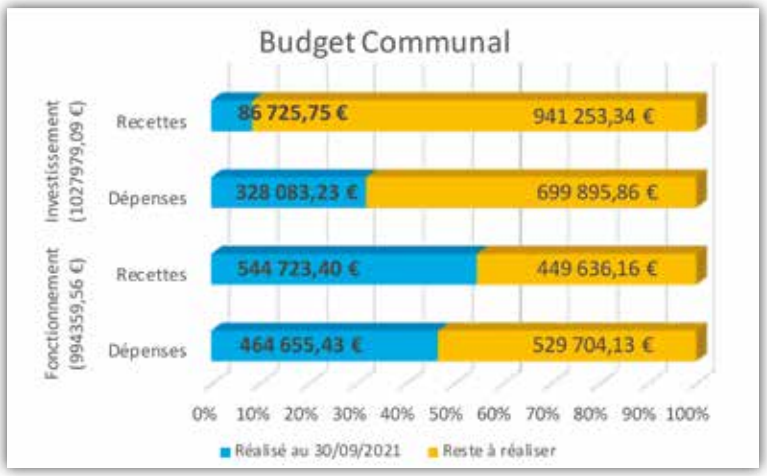
27,47 % >>

Taxes foncières sur les propriétés bâties résultant de la fusion du taux communal 13,5 % et du taux départemental 13,97% suite à la réforme de la fiscalité nationale

30,20 % >>

Taxes foncières sur le non bâti





LES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2021

ACADÉMIE DE LA DOMBES	50 €
ADAPEI DE L'AIN	500 €
ADMR AMBÉRIEUX	900 €
AMICALE ÉCOLE PUBLIQUE	2 500 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS RETRAITÉS	50 €
BIEN ÊTRE A SAVIGNEUX	100 €
BOULO SPORTS	140 €
CANTINE SCOLAIRE	2 570 €
CLUB JOIE DE VIVRE	200 €
COMITÉ D'ANIMATION de SAVIGNEUX CAS	250 €
COMITÉ DE FLEURISSEMENT	3 000 €
CONSCRITS CLASSE 1	
Subvention exceptionnelle pour location salle des fêtes extérieure	600 €
DONNEURS DE SANG	100 €
FOOT SC MILLE ÉTANGS	1 600 €
+ participation achat armoire frigorifique	2 510 €
SAVI GYM	200 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	80 €
PASSERELLE EN DOMBES	100 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	100 €
RASED	160 €
TENNIS CLUB DU HAUT FORMANS	300 €
VAL de SAÔNE DOMBES SERVICES	200 €
SAPEURS POMPIERS COMMUNAUX	600 €

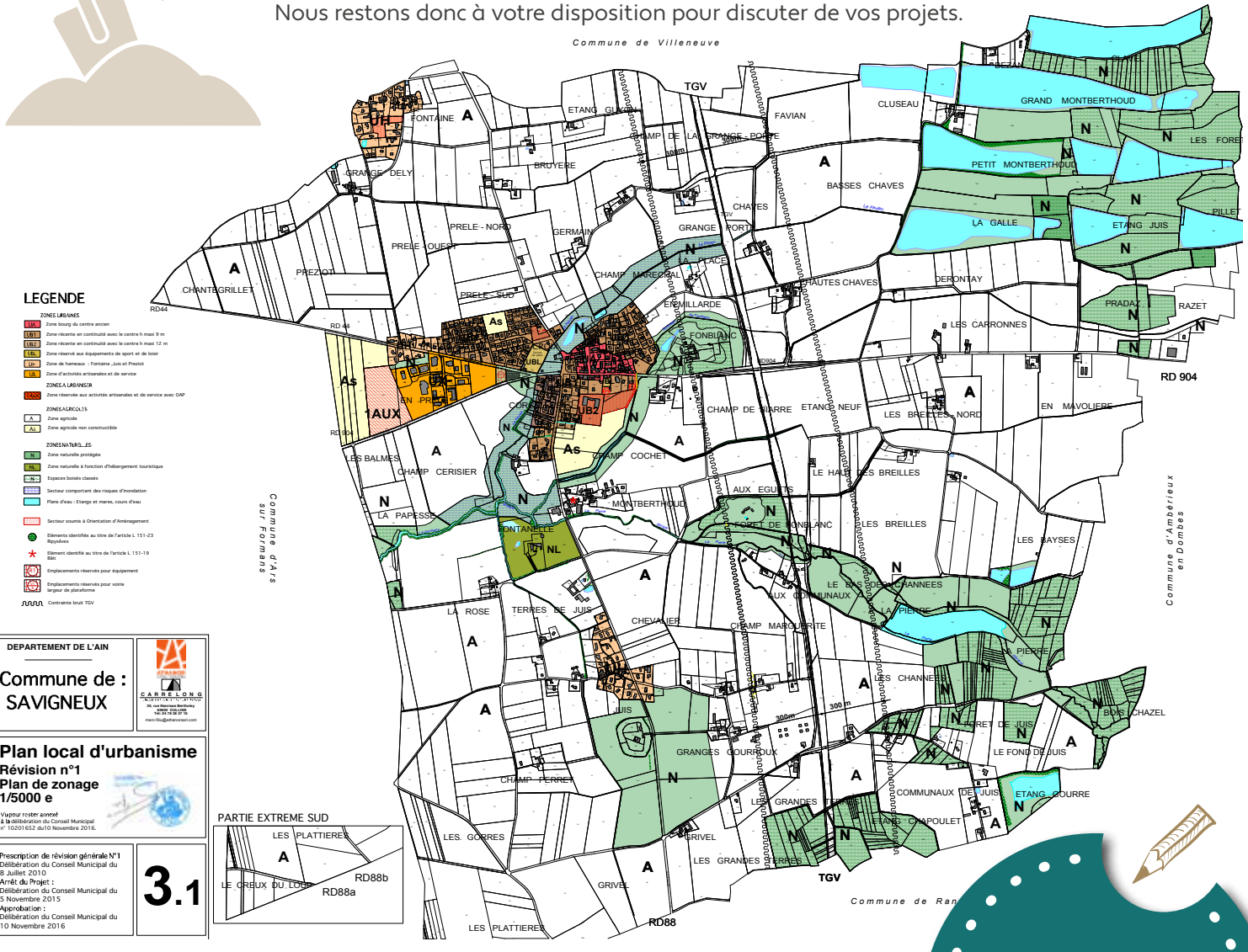


COMMISSION URBANISME

Dans le Bulletin Municipal de 2021, nous avions rappelé l'obligation de s'informer et de déclarer tous les travaux effectués, même de faible importance, et c'est notamment le cas pour :

- Toute construction d'une surface supérieure à 5 m^2,
- Les travaux de clôture (création, modification, suppression),
- Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- La création d'une piscine d'une surface supérieure à 10 m^2,
- L'extension de votre habitation,
- Etc.

Nous restons donc à votre disposition pour discuter de vos projets.



À partir de janvier 2022, vos démarches seront facilitées.

En effet, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous **format numérique** en vous connectant sur un site dédié : https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001398#.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'aurez donc plus à vous déplacer en Mairie pour déposer votre dossier, ni à La Poste pour récupérer vos courriers recommandés. Les relations avec l'administration seront ainsi simplifiées et accélérées.

Les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, pourront toujours déposer leur dossier d'urbanisme en format papier à la Mairie.

Fabrice Pesnel



COMMISSION VOIRIE



Cette année, le principal investissement pour la voirie a été **la réfection de la Route de Fontaine sur 860 mètres**. La bande de roulement a été refaite avec un revêtement bicouche. Cette route avait beaucoup souffert à cause du changement des canalisations des eaux pluviales et de la pose d'un réseau d'eaux usées.
Une artère de 60 mètres, **Impasse des Champs,** avec un bicouche a été créée.
Le coût de ces investissements est de l'ordre de 40 000 € TTC.
En raison d'un effondrement du réseau des eaux usées dans le village, la CCDSV a procédé à son remplacement sur une longueur de 90 mètres, **Route de la Dombes** pour un montant de 134 000 € TTC.
Le Syndicat d'Eau Potable a réalisé deux réfections du réseau d'eau potable Route de la Dombes et Route de Villeneuve.

Gilles Garnier

Les trois traditionnels fauchages annuels des accotements des routes communales ont été effectués. Les chemins communaux ont été fauchés une fois. Les haies des routes et des chemins communaux ont été élaguées sur 4 mètres de hauteur.

AD
GARAGE EXPERT
DUPONT - MELINON FLORENT
AD, C'EST SÛR
ZONE ARTISANALE LE PARDY
01480 FRANS
04 74 60 78 03
ad.ggedupont@wanadoo.fr
HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
Le vendredi de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Céline COIFFURE
Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi
9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 30
Samedi :
non-stop 8 h - 16 h
49, rue de l'Église - 01480 SAVIGNEUX
04 74 08 16 76

ap nettoyage
depuis 2013
NOUVEAU!
LUTTE CONTRE LE COVID-19 Coronavirus
TRAITEMENT à L'OZONE
POUR LOCAUX MÉDICAUX, COMMERCES, BUREAUX ET HABITATIONS. RENSEIGNEZ-VOUS, CONTACTEZ-NOUS.
Désinfection, Traitement à l'ozone des locaux, Nettoyage Vitrages et Panneaux solaires, Décapage haute pression, etc.
www.ap-nettoyage.com / SAVIGNEUX 06 69 45 40 06

BACONNIER
Serrurerie - Métallerie
www.baconnier-serrurerie.fr
ZI Le Colombier
01330 Villars les Dombes
Por. : 06 15 29 47 04
Tél. : 04 74 98 12 96



COMMISSION NUMÉRIQUE

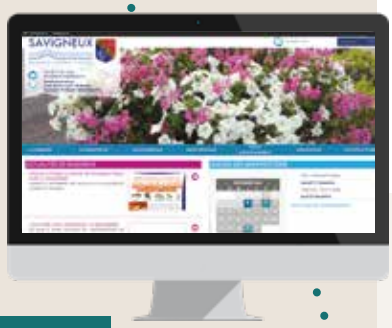
LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

En début d'année 2021, la commune a aménagé les classes de l'école élémentaire avec des tableaux interactifs associés à des vidéoprojecteurs et à l'école maternelle des moniteurs interactifs ont été installés. L'investissement s'élève à 24 333 € TTC dont 7 000 € TTC subventionnés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE DE LA COMMUNE

SUR INTERNET

Sabiniens, associations, si vous souhaitez partager des informations sur vos activités, vos connaissances sur l'histoire de Savigneux, vos passions, nous vous invitons à faire parvenir vos articles à la Mairie pour parution sur le site.



SUR LE PANNEAU NUMÉRIQUE

Retrouvez les informations gouvernementales, intercommunales, communales, qui défilent sur le panneau au carrefour du village,



SUR VOTRE SMARTPHONE

en enregistrant l'adresse suivante :
savigneux.infos-municipales.fr

Les manifestations festives ou informatives sont affichées 10 jours avant leur date de programmation.
N'hésitez pas à transmettre vos actualités pour diffusion au secrétariat de mairie.
Toute l'équipe de la Commission Numérique vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Patricia Philibert

COMMISSION ASSOCIATIONS SPORTIVES CULTURELLES LOISIRS



14e FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Samedi 4 septembre 2021, l'Espace Raymond Sanloup a accueilli le Forum des associations, dernière manifestation avant sa rénovation. Les visiteurs ont pu rencontrer et échanger avec les associations qui présentaient leurs activités sportives, manuelles, artistiques, culturelles.
Le forum s'est terminé avec l'annonce du résultat du concours photo, suivi du vin d'honneur. Tout le monde était ravi de ces rencontres conviviales.

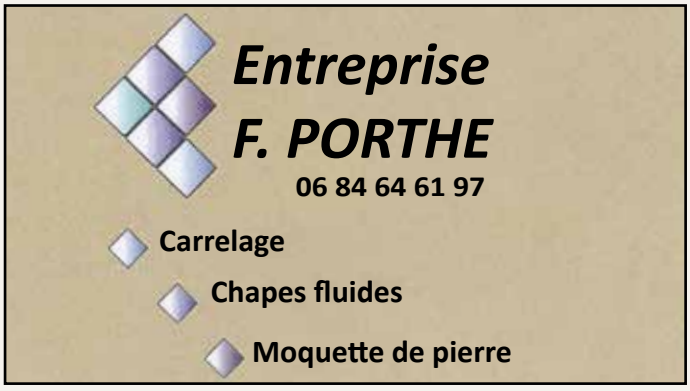
Merci à tous les bénévoles qui animent et participent à la vie du village pour le bonheur des petits et des grands !
Rendez-vous à la 15e édition qui aura lieu samedi 3 septembre 2022.

Dans l'attente, l'équipe de la Commission Associations sportives culturelles loisirs vous souhaite une bonne année à tous !

15e édition
samedi 3 septembre 2022









COMMISSION BÂTIMENTS - TRAVAUX - CIMETIÈRE - ACHAT DE MATÉRIEL

La commission a arbitré selon les priorités, la réalisation des travaux, des acquisitions et des remplacements de matériels divers.

Elle veille également à l'entretien, aux réparations de tout le parc matériel et naturel ; elle anticipe ses recherches des futurs investissements et travaux.

J'associe tous les collègues de la commission à la réussite de ces réalisations et vous souhaite une bonne et chaleureuse année 2022.

Jean-Pierre Brevet



Espace Raymond Sanloup

Travaux en cours pour une remise complète aux normes acoustiques et phoniques

Association Foot

Remplacement du frigo



Local Pompiers

Remplacement de radiateurs électriques

Cimetière

Installation du nouveau columbarium

Restaurant scolaire

Installation d'un adoucisseur et remplacement d'un frigo

Local technique

Remplacement du cumulus

SERI COLOR
SOLUTIONS DE MARQUAGE
WWW.SERICOLOR.FR

MARQUAGE INDUSTRIEL
GRAVURE LASER
GRAVURE CHIMIQUE
GRAVURE MECANIQUE
SERIGRAPHIE
IMPRESSION NUMERIQUE

SIGNALÉTIQUE ET COMMUNICATION
ENSEIGNE / SERIGRAPHIE
IMPRESSION NUMERIQUE
TEXTILES / ADHESIFS

04 74 00 70 00 – Z.A. En prêle 01480 Savigneux

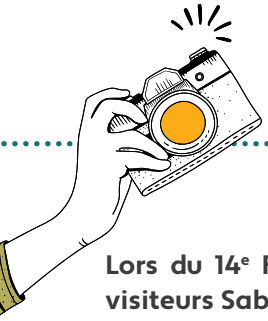
PEUGEOT Butillon
LUDWIG Sylvain
245 Rte du 3 septembre 1944
01330 AMBÉRIEUX-EN-DOMBES
Mécanique - Carrosserie - Station Service
04 74 00 84 02
garage-butillon@wanadoo.fr

Hugues CHASSÉ
ARCHITECTE D.P.L.G
117 Rue Gombette
01330 AMBERIEUX EN DOMBES
Port : 06 61 39 09 73
E-mail : hugueschasse@wanadoo.fr
www.hugueschasse-architecte.fr



COMMISSION COMMUNICATION

La Commission communication se charge de vous informer à l'aide des différents outils de communication de la commune. Chaque année elle réalise le Bulletin Municipal que vous recevez en janvier et le Flash Info que vous retrouvez dans vos boîtes aux lettres en juillet. En collaboration avec le secrétariat de Mairie et la Commission Numérique, la Commission Communication diffuse les informations sur le site communal **www.savigneux.net** et le panneau numérique du village. Elle organise également le concours photo annuel.



RÉSULTAT DU 5e CONCOURS PHOTOS « Savigneux à travers une fenêtre »

Lors du 14e Forum des Associations, représentants des associations et visiteurs Sabiniens ont élu, dans le cadre du traditionnel concours photo, le cliché qu'ils préféraient pour illustrer la première page de couverture de ce bulletin municipal 2022.

Nous adressons nos félicitations à l'heureuse gagnante, Madame Chantal BUTILLON qui a gagné un lot surprise... un panier gourmand. Nous remercions tous les participants qui nous ont adressé de très belles photographies qui enrichissent la photothèque de la commune.

Pour tout renseignement, contactez la Mairie ou consultez le site www.savigneux.net

En dernière page de couverture vous pourrez découvrir le classement des 10 photos préférées des électeurs.

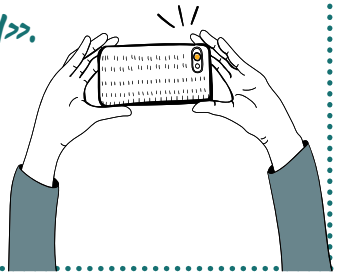
Cette année, le thème est :

«Découvrons Savigneux à travers votre regard».

Le concours est ouvert et se terminera le 31 août 2022.

Réglement et bulletin d'inscription figurent sur le site municipal et sont disponibles à la mairie.

Alors tous à vos appareils pour de belles prises de vue ! Nous comptons sur vous !



POMPES FUNEBRES
MARBRERIE FUNERAIRE ET DECORATIVE
ESPACE FUNERAIRE GILLET
Ancienne Maison FAGUET
Ouvert 7j/7 04 78 91 33 53 24h/24
Accès à toutes les Chambres Funéraires
27, avenue Auguste Wissel - 69250 Neuville sur Saône
www.espace-funeraire-gillet.com contact@efgillet.com
DU LUNDI AU SAMEDI 8 H 30 - 12 H 30 / 14 H 00 - 19 H 00 . DIMANCHE 9 H 00 - 13 H 00

LBI votre partenaire informatique
Tel. 04 74 02 17 27
Fax. 04 74 02 17 29
www.lbint.fr
174 Allée de Riottier
LIMAS 69400
Villefranche s/Saône
Infrastructure
Cloud
Solutions d'impression
Progiciel
Télécom
Financement



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

▪ **Sylvia LACHAIZE-CARTET** est partie et nous lui souhaitons une bonne retraite ! Nous la remercions pour toutes ces années pendant lesquelles elle s'est investie avec beaucoup de plaisir et dynamisme pour animer la garderie avec professionnalisme, bienveillance. Elle laisse un souvenir inoubliable à tous les enfants et à ses collègues. Mais vous la reverrez, elle a promis de venir vous faire de petites visites.



▪ Nous souhaitons la bienvenue à **Laurence DESPLANCHES** qui a pris la relève de Sylvia et qui est chargée de l'accueil des enfants, et du relais entre la Mairie et l'école.

▪ Bienvenue également à **Cathy GIVRE et Andréa MURTIN** qui intègrent l'équipe des animatrices ainsi qu'à **Émilie SAURIA** qui remplace **Anna DESCOLLONGES** à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Cette année la garderie périscolaire accueille une quarantaine d'enfants les matins et plus de soixante les après-midi.

Les équipes des commissions Communication et Affaires Scolaires vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Brigitte Klein

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Tél. 04 74 00 70 84
garderie@mairiesavigneux.fr
Pour un traitement rapide de vos courriels, merci d'utiliser cette adresse.

En cas d'urgence aux horaires de la garderie : Laurence DESPLANCHES au 07 57 06 58 50



ÉCOLE MATERNELLE

72 ENFANTS
fréquentent l'école maternelle

Au regard des nombreux élèves accueillis dans 3 classes différentes, le Conseil Municipal a décidé de renforcer, cette année, l'équipe des ATSEM. Andréa MURTIN a rejoint, à mi-temps, Françoise PESNEL et Cathy GIVRE.

socafl
TRAVAUX PUBLICS
ZA La Fontaine • Crottet
B.P.16 • 01290 Pont de Veyle
Tél: 03 85 36 24 50 • Fax:03 85 36 24 70
TERRASSEMENT-CANALISATION et RESEAUX - VOIRIES et AMENAGEMENT

Atelier LAFAY
A Vonnas depuis 1925
TAILLE DE PIERRE
7, rue du 12 juin 1944 - **01540 VONNAS**
Tél. 04 74 50 02 38 - Fax 04 74 50 13 09
atelier.lafay01@gmail.com - **www.atelier-lafay.fr**



Vision Plus Jassans Optique et Audition
15 avenue de la dombes
01480 Jassans Riottier
0437554617

LE MOT DE L'ÉCOLE

Avec l'assouplissement du protocole sanitaire, l'année scolaire 2020/21 s'était terminée sur une note d'optimisme. Toutes les classes de l'école avaient également pu participer à une journée accrobranche au Parc Aventure de la Bresse. Un moment très apprécié après de longs mois où tout le monde avait retenu son souffle !

Mais en septembre, quelques jours après la rentrée, le cadre sanitaire a été à nouveau durci. Nous avons dû adapter ses contraintes à des conditions quotidiennes déjà difficiles, pour les élèves comme les enseignants, en raison d'effectifs très chargés cette année. Ces dernières années, les effectifs ont augmenté. En juin, cette évolution avait laissé entrevoir la possibilité d'une ouverture de classe qui ne s'est malheureusement pas concrétisée...

Les inscriptions pour la prochaine rentrée vont commencer dès janvier. Alors, espérons que les familles qui arrivent sur la commune se manifesteront dès le premier trimestre 2022 pour que tous les nouveaux élèves puissent être pris en compte avant l'été, au cas où l'école se trouverait cette année encore, tout près de l'ouverture d'une classe supplémentaire...



Sandra Gautier accueille 29 Petits/Moyens. Elle est aidée par Cathy Givre et Andréa Murtin qui a rejoint l'équipe en tant qu'Atsem à mi-temps. Cathy Givre travaille aussi avec les 27 Grandes Sections/CP aux côtés de Marie Roblès et Laurent Fiorèse (le jeudi). Les 29 Moyens/Grands sont pris en charge par Laurence Bonnetain et Françoise Pesnel, Atsem. Sabine Lardet gère le groupe de 27 CP/CE1 tandis que les classes de CE2/CM1 (Joëlle Laurenson et Maryne Letocart) et de CM1/CM2 (Claire Rameau) comptent chacune 30 élèves.

Joëlle Laurenson, Directrice



MVBM
MIROITERIE
VITRERIE
MENUISERIE ALUMINIUM

MIROITERIE - VITRERIE
MENUISERIE ALUMINIUM
Agencement - Dépannage
Décoration
Depuis 25 ans

MARTIN Bertrand
06 08 75 71 39 - 04 78 84 53 53
55, avenue des Bruyères
69150 Décines
mvbm@orange.fr
www.mvbm-miroiterie-vitrerie.fr

ALC / Atelier Laurent Chassagne
Architecte DPLG

16 rue des Casernes
01000 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 24 24 74
mail: laurentchassagne@alc-architecte.fr

Et la Communauté de communes ?

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST COMPOSÉ DE 45 CONSEILLERS TITULAIRES ET DE 3 CONSEILLERS SUPPLÉANTS. CHAQUE COMMUNE DISPOSE D'UN NOMBRE DE CONSEILLERS SELON SON NOMBRE D'HABITANTS.

SON PRÉSIDENT : MARC PECHOUX, MAIRE DE TRÉVOUX

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE SAVIGNEUX : GILLES GARNIER ET BRIGITTE KLEIN

DOMBES SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Dombes Saône Vallée nous rapproche

- contact@ccdsv.fr
- Tél. 04 74 08 97 66 - Fax 04 74 08 97 67
- 627 route de Jassans, BP 231 - CS60231 01602 Trévoux

19 COMMUNES

39 678 HABITANTS

179,45 KM²

CULTURE

Yves DUMOULIN, Maire de Fareins
Représentants de la commune: Marjolaine CINIER - Brigitte KLEIN

> Développement de l'offre culturelle de proximité.
> Mise en place du portail événementiel du territoire Dombes Saône Vallée : **Sortir.ccdsv.fr**
> Soutien financier aux associations à vocation culturelle et patrimoniale ayant un rayonnement intercommunal.
> Gestion de l'espace culturel communautaire « La Passerelle » (médiathèque, école de musique, cinéma,...)
> Développement de la lecture publique (Médiathèque, réseau de bibliothèques).

ÉCONOMIQUE

Yves DUMOULIN, Maire de Fareins.
Représentants de la commune: Elise DIENNET - Pierre-Yves GIRARDOT

> Gestion des zones d'activité économique.
> Promotion économique du territoire et commercialisation de ces zones d'activités.
> Soutien à l'insertion socioprofessionnelle et au développement de l'emploi.
> Aide à la création d'entreprises et soutien à l'artisanat et au commerce.

TOURISME, LOISIRS, PATRIMOINE

Richard PACCAUD, Maire de Ars-sur-Formans
Représentants de la commune: Marjolaine CINIER - Brigitte KLEIN

> Valorisation, promotion du tourisme. Soutien des actions de l'Office de Tourisme Ars-Trévoux.
> Réalisation et entretien des circuits pédestres intercommunaux.
> Promotion et mise en œuvre du label « Pays d'art et d'histoire ».
> Restauration et entretien du petit patrimoine des communes.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire de Reyrieux.
Représentants de la commune: Sylvain BERNARD - Fabrice PESNEL

Mise en œuvre du développement du territoire (urbanisme, habitat, transport) en lien avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

ENVIRONNEMENT, PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Frédéric VALLOS, Maire de Saint-Didier-de-Formans.
Représentants de la commune : Jean-Pierre BREVET - Philippe THEVENARD

> Planification des actions en faveur du climat, de l'air et de l'énergie. Rénovation énergétique des logements.
> Contribution au reboisement du territoire.

GESTION DES DÉCHETS ET AIRE D'ACCUEIL

Vincent LAUTIER, Maire de Parcieux.
Représentants de la commune : Jean-Pierre BREVET Philippe THEVENARD

> Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
> Collecte et traitement des déchets.

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Stéphane BERTHOMIEU, Maire de Saint-Jean-de-Thurigneux.
Représentants de la commune : Elise DIENNET Guillaume PORTHE

ASSAINISSEMENT

Gilles GARNIER, Maire de Savigneux.
Représentants de la commune : Sylvain BERNARD Patricia PHILIBERT

> Gestion des schémas d'assainissements collectifs et non collectifs, construction de stations d'épuration.
> Collecte des eaux usées, de leur traitement et du rejet des eaux traitées en préservant l'environnement

BORDS DE SAÔNE ET DE LA VOIE BLEUE

Patrick NABETH, Maire de Massieux:
Représentants de la commune: Marjolaine CINIER Brigitte KLEIN

> Remise en état du chemin de halage,
> Valorisation de la maison éclusière de Parcieux,
> Création d'une estacade à Trévoux opérationnelle début 2022.

SPORT ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gabriel AUMONIER, Maire de Misérieux.
Représentants de la commune : Nadine GONIN - Pierre-Yves GIRARDOT

> Gestion et mise à disposition des équipements sportifs aux scolaires et aux associations.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

David POMMIER, Maire de Villeneuve.
Représentants de la commune : Sylvain BERNARD - Patricia PHILIBERT

ACTION SOCIALE, PETITE ENFANCE INSERTION PROFESSIONNELLE

Christine FORNES, Maire d'Ambérieux-en-Dombes.
Représentants de la commune : Benoit BRODARD - Nadine GONIN

> Organisation de l'accueil des enfants de moins de six ans sur le territoire.
> Accompagnement des habitants du territoire dans leur projet d'insertion professionnelle, soutien aux différentes structures.

MOBILITÉ DURABLE

Richard SIMMINI, premier adjoint à Trévoux.
Représentants de la commune : Sylvain BERNARD - Fabrice PESNEL

> Organisation et gestion des transports en commun, des transports scolaires, modes de déplacements doux et participation au projet de tram-train entre Trévoux et Sathonay.

Informations non exhaustives à compléter en visitant le site de la CCDSV.

LISTE DES ASSOCIATIONS

• AMICALE DE L'ÉCOLE	Leslie THOMAS	amicolesavigneux@gmail.com	06 73 39 06 64
• AMIC. DES DONNEURS DE SANG	Daniel COINTY Trésorier	cointy.daniel@gmail.com	06 70 72 08 14
• AMICALE SAPEURS-POMPIERS	Joël DEBLED	joeldebled@gmail.com	07 71 28 63 48
• BIEN-ÊTRE	Anna DESCOLLONGES	associationculturelle01@gmail.com	06 86 71 51 47
• BOULO SPORTS	Gérard PERRIER		06 36 22 62 94
• CANTINE SCOLAIRE	Andréa MURTIN	contact@cantine-savigneux.net	
• CLUB JOIE DE VIVRE	Marie Josée ROLLET	mjnrollet@free.fr	06 85 42 28 27
• COMITÉ de FLEURISSEMENT	Fabrice PESNEL	fabrice.pesnel@laposte.net	07 87 37 12 73
• COMITÉ d'ANIMATION DE SAVIGNEUX - CAS	Sandrine JACQUEMOUD	sandrine.jacquemoud@orange.fr	06 13 13 74 96
• COLLECTIF ÉCO-CITOYEN	Dominique BONNETAIN	jardinpartagesavigneux@gmail.com	06 83 51 39 75
• GYMNASTIQUE SAVI'GYM	Séverine LAHERA	gymsavigneux@gmail.com	06 77 75 46 97
• LA BIBLIOTHÈQUE	Anna DESCOLLONGES	savigneux@mediatheque-saone-vallee.fr	04 74 00 60 67
• LA CROIX ROUGE	Edith OLLIER	ul.portedeladombes@croix-rouge.fr	06 07 95 78 17
• LES ANCIENS COMBATTANTS	Claudius SERVIGNE		04 74 00 70 39
• LES P'TITS JEUX	Magalie THIMONIER	magchris01@gmail.com	06 62 93 71 67
• L'OUTIL EN MAIN	Gabriel LARDET		04 74 00 74 88
• LA PAROISSE	Daniel COINTY	cointy.daniel@gmail.com	06 70 72 08 14
• SOCIÉTÉ de CHASSE	Michel MERCATELI	mimerca@k-net.fr	06 41 81 52 48
• SPORTING CLUB 1000 ÉTANGS	Joseph DUVIVIER	scme581373@gmail.com	06 83 74 88 16
• TENNIS CLUB HAUT FORMANS	Sylvain BELLERY	tennisclub.hautformans@gmail.com	
• CONSCRITS CLASSE EN 0	Christophe JACQUEMOUD	christophe.jacquemoud98@orange.fr	06 88 46 67 23
• CONSCRITS CLASSE EN 1	Michaël SAUZY	conscritsla1.savigneux@gmail.com	06 76 59 22 45
• CONSCRITS CLASSE EN 2	David JACQUEMOUD	classeen2savigneux@gmail.com	06 84 91 11 83
• CONSCRITS CLASSE EN 3	Sébastien CHAINTREUIL	s.chaintreuil01@orange.fr	06 67 81 54 26
• CONSCRITS CLASSE EN 4	Xavier BALANDRAT	xavier.agnes@free.fr	04 74 00 70 81
• CONSCRITS CLASSE EN 5	Isabelle FEBVAY	isafebvay@gmail.com	06 99 76 29 28
• CONSCRITS CLASSES EN 6	Guillaume VALENÇOT	guivalencot@free.fr	06 23 94 01 17
• CONSCRITS CLASSE EN 7	Stéphanie FARGEOT	conscrits.savigneux7@gmail.com	04 74 00 76 45
• CONSCRITS CLASSE EN 8	Hervé DUCLOUD	classe.8-savigneux@laposte.net	06 24 60 67 10
• CONSCRITS CLASSE EN 9	Bernadette MOYNE	bernadettemoyne@orange.fr	06 43 44 66 48
• SAMANA Diététicienne nutritionniste	Samantha GARNIER	nutrinautes@gmail.com	06 17 53 20 99
Ostéopathe	Anaïs CITTERIO-QUENTIN	anais.citterioquentin@gmail.com	06 60 23 31 37

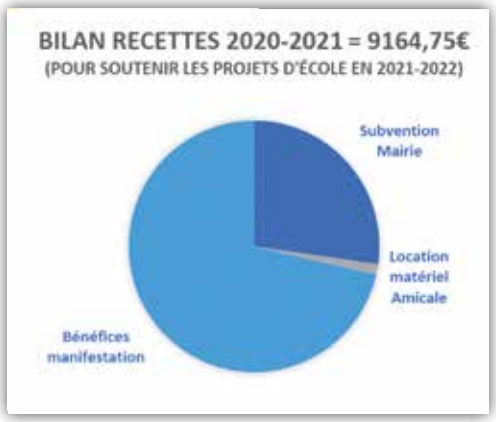
Boulangerie - Pâtisserie artisanale
Cécile et Pascal MADRU

Du mardi au samedi
6 h 30 à 13 h et 16 h à 19 h
Dimanche de 6 h 30 à 12 h 30

Rue de l'Église - 01480 Savigneux
04 74 00 71 66

AMICALE DE L'ÉCOLE

Grâce aux fonds récoltés durant l'année 2020/2021, nous pouvons financer un beau projet d'école en collaboration avec la compagnie La petite Lune : la conception et la réalisation d'une pièce de théâtre où tous les enfants participeront.
L'amicale finance également des séances d'escrime pour les classes de Mme Lardet et Mme Laurenson, un cadeau de Noël pour l'ensemble des enfants et du matériel pour l'école.

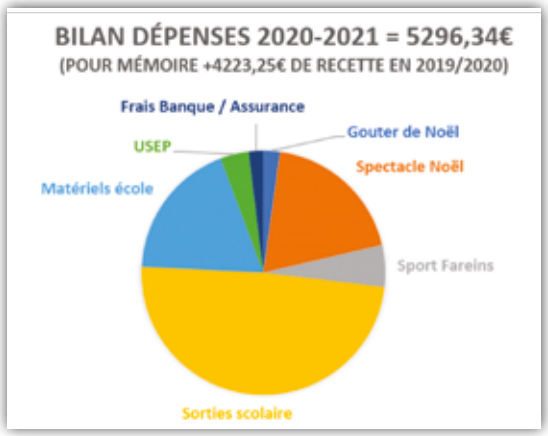


Le BUREAU
Présidente : Leslie THOMAS
Vice-président : Stéphane DUFAL
Secrétaire : Cécile JUMEAU
Secrétaire adjointe : Carole DUCROUX
Trésorière : Laurie AUCLAIR
Trésorière adjointe : Gaëlle PILON

** Agenda 2022 **

Pour cette nouvelle année scolaire l'amicale de l'école espère pouvoir organiser les manifestations suivantes :

- **Le marché de Noël** aura lieu au centre du village, le samedi 4 décembre 2021 avec de nombreux exposants et une vente de croziflette (sur précommande à l'école et/ou auprès des commerçants).
- **Une tombola** avec de nombreux lots en remplacement du loto.
- **Un concours de pétanque** avec une vente de paella.
- Et pour clore l'année scolaire : la **fête de l'école** qui se déroulera le 24 juin 2022.



L'amicale de l'école propose également de louer son matériel :

	Tarif Associations	Tarif Particuliers	Caution (non encaissée)
1 barnum	20 €	50 €	300 €
2 barnums	40 €	90 €	300 €
3 barnums	60 €	120 €	300 €

contact
amicolesavigneux@gmail.com
AmicaleEcoleSavigneux

michaud
› Entretiens
› Dépannages Fuel Gaz
› EnR : Pompe à chaleur - Climatisation-solaire
› Particuliers - Industries
› Collectivités
› Réalisations thermiques toutes énergies
298, Avenue de Trévoux - 01000 Saint-Denis-lès-Bourg
Tél. 04 74 32 60 66
secretariat@michaud-chauffage.fr

MSP CRÉATION

Vente et Installation de piscines
Pose de PVC armé
Dallage - Terrassement
06 76 59 22 45
1038 route de Rancé
01480 SAVIGNEUX
mspcreation01@gmail.com



CANTINE SCOLAIRE

Nous revoilà pour cette nouvelle édition du bulletin municipal.

Comme vous le savez, la commune de Savigneux a confié, depuis de nombreuses années, la gestion de la cantine scolaire à l'Association de la cantine scolaire de Savigneux régie par la loi 1901.

Elle est gérée par des parents bénévoles qui prennent sur leur temps personnel pour faire vivre la cantine et faire en sorte que les enfants accueillis reçoivent des repas équilibrés dans un lieu sécurisé et une atmosphère conviviale.

Après une année 2019/2020 quelque peu chahutée par la crise de la Covid-19, l'année scolaire 2020/2021 a permis de reprendre petit à petit un fonctionnement « plus habituel », même si les consignes sanitaires demeurent et nous obligent à adapter notre organisation et fonctionnement.

Tout d'abord, le bureau a poursuivi sa 2e année en l'état. Ce n'est qu'à la rentrée 2021/2022 que quelques modifications ont été apportées suite à la démission de certains membres. De nouveaux parents se sont portés volontaires pour nous rejoindre.

La passation a été accompagnée par les anciens membres que nous remercions chaleureusement.

Ensuite, la crise Covid-19 étant toujours présente, nous avons travaillé à une nouvelle organisation du temps de cantine. Nous avons ainsi établi 2 services pour séparer les classes primaires et les classes maternelles. Cette organisation a été bénéfique puisqu'elle a permis d'assurer un meilleur service avec moins de bruit et plus de disponibilité pour les enfants.

Enfin, la cantine a connu de nouveaux départs et de nouvelles arrivées.... Nous souhaitons la bienvenue à Abigail qui nous a rejoints en septembre 2021 !

En parallèle, l'association a mis en place, dans la mesure du réalisable (Covid-19 oblige) des événements (et nous vous remercions sincèrement de participer à chaque fois avec autant d'enthousiasme à nos côtés !) qui nous ont permis de récolter des fonds pour financer des animations au profit de la cantine mais surtout des enfants !

LES ACTIONS RÉALISÉES NOUS ONT PERMIS

→ **De financer une formation pour les salariés de la cantine** sur la gestion du temps méridien, leur apportant des méthodes et des outils.

→ **De financer des caisses de jeux spécifiques à la cantine** pour occuper les enfants pendant le temps méridien (jeux d'extérieurs et jeux calmes, livres).

*** Nos projets ***

- Repas à thème pour Halloween dans une déco très ... mystérieuse.
- Repas de Noël 2021 avec quelques surprises.
- Vente de sapins.
- Vente de crêpes.
- Vente de chocolats.
- Poursuite des actions sur le "mieux manger" et sur la "lutte contre le gaspillage alimentaire".
- Décoration de la cantine.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'objectif est de mieux maîtriser la consommation afin de limiter les quantités de nourriture jetée. Nous travaillons à ce que les enfants soient acteurs dans le choix de leur alimentation : ils choisissent et même s'ils n'aiment pas, ils goûtent un peu. Ils prennent en quantité selon leur appétit et quand ils ont pris, ils doivent tout manger. Aujourd'hui, nous maîtrisons de plus en plus ce gaspillage alimentaire.

151 ENFANTS SONT INSCRITS

à la cantine pour 2021 / 2022 avec en moyenne 115 enfants par jour. C'est plus qu'en 2020/2021 avec 135 enfants, qu'en 2019/2020 avec 105 enfants et qu'en 2018/2019 avec 92 enfants...

LES MOMENTS FORTS 2020/2021

→ **HALLOWEEN 2020 :** d'étranges citrouilles aux regards effrayants se sont invitées au déjeuner pour le plus grand plaisir de nos 122 enfants présents.

→ **VENTE DE SAPINS :** l'association a renouvelé l'opération en 2020.

→ **NOËL :** la Covid-19 n'a pas permis au Père Noël de venir poser avec les enfants pour les photos. Malgré tout, il a envoyé 2 de ses compagnons « en bois » pour réaliser un moment souvenir en image... un peu différent et dans un décor de Noël ! Les photos ont été mises en vente par la suite.

→ **VENTE DE CRÊPES** à la sortie de l'école : et oui, la crise sanitaire n'a pas été aidante pour les animations de repas, notamment à la chandeleur. Mais, nous aimons toutes et tous les crêpes, alors ce n'est pas la crise qui nous a empêchés de prendre notre pause gourmande !

→ **REPAS À THÈME :** nous avons, dès que c'était possible, organisé 2 repas à thème cette année où les enfants ont pu goûter aux spécialités italiennes et américaines.

→ **VENTE DE GLACES :** fin juin, et pour fêter l'été, nous vous avons proposé de délicieuses glaces à la sortie de l'école...

contact

contact@cantine-savigneux.net
@CantineScolaireSavigneux



BOULO SPORTS

Une nouvelle saison redémarre. Espérons qu'elle ne soit pas perturbée de nouveau !
Presque deux ans sans compétitions, c'est long !

Les jeux ont été refaits à neuf par les licenciés. Ce n'est pas moins de 30 tonnes de sable qui ont été remises sur le terrain et presque autant enlevées (merci à tous).

Pour les dates des concours organisés par le Boulo sports, consultez le calendrier des manifestations pages 26 et 27.
Si vous désirez nous rejoindre pour pratiquer le sport Boules lyonnaises, contactez le Président.

Le bureau

contact
Président Gérard PERRIER
06 36 22 62 94



BIEN-ÊTRE

Pour la saison 2021/2022 :
Nous vous proposons des cours de Vitrail méthode Tiffany les mercredis de 17h30 à 19h30 au tarif de 100 € par trimestre à raison de 10 cours env.
L'adhésion annuelle à l'association est de 15 €.

En raison de la Covid-19, l'association s'est endormie, donc pas de cours pendant 2 trimestres, mais nous espérons repartir de plus belle !
Nous accueillons une nouvelle bénévole : M^me^ Annie Frémont.

Nous allons mettre en place un mardi après-midi de convivialité avec échange d'activités et de savoir (peinture, travaux aiguilles, et / ou autres). Toutes les idées seront les bienvenues. Les heures et les conditions seront à définir selon les inscriptions et il vous sera demandé une adhésion de 25 € pour l'année.

Ces activités seront organisées dans la salle culturelle attenante à la bibliothèque municipale hors vacances scolaires.

Les membres du bureau :
Présidente : M^me^ Anna Descollonges
Vice-présidente : M^me^ Marie-Noëlle Clarey
Secrétaire : M^me^ Annie Frémont
Trésorière : M^me^ Yvette Calaforra

Vous souhaitez rejoindre notre équipe :
06 86 71 51 47 (Anna Descollonges)
associationculturelle01@gmail.com
Résidence des Anciennes écoles
46 bis Rue du verger - 01480 Savigneux





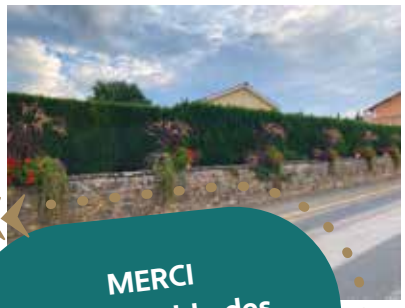












MERCI
à l'ensemble des
bénévoles !

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Comment ne pas commencer cet article par des remerciements !

Tout d'abord, Merci à l'ensemble des bénévoles de notre association toujours fidèles et présents chaque année pour l'embellissement de notre village.
Le bureau cette année a dit au revoir à notre jeune retraitée, Sylvia, que nous remercions chaleureusement pour tout le travail accompli. Nous souhaitons également la bienvenue à Christelle, notre nouvelle secrétaire.

Nous avons pu organiser la vente de fleurs sur 2021, et, toute l'organisation du fleurissement de Savigneux s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Le désherbage et le nettoyage des différents massifs et jardinières ont été effectués sur juillet suivi d'un déjeuner au bar-restaurant Le Sarrazin.

L'association était présente au Forum des associations du 4 septembre 2021.

Le Bureau et ses membres vous souhaitent une Bonne Année 2022

**** Agenda 2022 ****

Vendredi 22 avril :
assemblée générale
Samedi 30 avril :
vente de fleurs et plants
Mardi 3 mai :
plantations des jardinières
Mardi 10 mai :
plantations massifs du village

KELLER PLOMBERIE
SPÉCIALISTE DE LA SALLE DE BAIN CLEF EN MAINS!
06.68.21.16.44







CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE SAVIGNEUX

L'Amicale

En raison du contexte sanitaire nous n'avons pas pu organiser notre concours de coinche.
Nous espérons pouvoir vous proposer une manifestation dans des conditions normales afin de profiter d'un moment convivial de partage et de bonne humeur, qui par votre présence témoigne de votre attachement à votre corps communal.

Nous espérons vous voir nombreux pour notre traditionnel défilé en l'honneur de notre Sainte Barbe le dimanche 13 février 2022.

Nous vous remercions à l'avance pour l'accueil que vous nous réserverez lors de notre traditionnelle présentation du calendrier.

Amicalement, *Joël Debled*

Il y a eu du mouvement dans les effectifs du Centre de Première Intervention de Savigneux au cours de l'année 2021.



12 SAPEURS-POMPIERS

FORMENT ACTUELLEMMENT LE CPINI.

Quatre sapeurs-pompiers sont en double engagement.

Cette année a vu le départ de trois sapeurs-pompiers dont le chef de corps et le recrutement de trois sapeurs-pompiers, ce qui maintient les effectifs au même niveau.
Didier Sella-Gaudin est le nouveau chef du Centre de Première Intervention Non Intégré de Savigneux, Joël Debled est son adjoint.
Pour arriver à couvrir une plus grande plage horaire dans nos sorties, nous sommes toujours à la recherche de volontaires.
Merci à toutes les personnes intéressées de contacter le chef de centre au 06 21 23 28 20.

Didier Sella-Gaudin

SAS BLADANET
Carrelage Electricité
SAS BLADANET
Carrelage/Electricité
Neuf et Rénovation
410 Chemin de la rose
01480 SAVIGNEUX
07-60-58-52-88
bladanetdenis@gmail.com

Ouvert 7j/7
CarpediEM
By Régina
HÔTEL
Bed & Breakfast
ancv
RESTAURANT OUVERT POUR REPAS DE FAMILLE, BANQUETS, ASSOCIATIONS...
140, route de la Dombes - 01480 SAVIGNEUX
Tél. 04 74 00 73 67 - carpediem.01@outlook.fr
www.hotel-carpediem-01dombes.eatbu.com

DB PRODUCTS
Fabricant d'outillages pour l'industrie électronique.
www.dbproducts.fr

DME
Distribution Métal Equipement
CONSTRUCTION METALLIQUE SERRURERIE
Tel: 04 74 00 77 07
Fax: 04 74 00 78 83
Courriel: contact@dme-sa.fr
54 route des Prêles
01480 SAVIGNEUX

2021 / 2022 : RETROUVAILLES !

Chères sabiniennes, chers sabiniens,
Avec une dose de patience, un zeste d'optimisme et une grosse pincée de confiance, les membres du CAS, profitant d'une accalmie de cette pandémie, ont décidé de relancer la machine des festivités.



En effet, le 10 juillet 2021, nous nous sommes retrouvés sur le stade Antoine Favrot pour la fête au village. Cette journée a rencontré un beau succès, avec un public généreux, participatif et des plus sympathiques. Quel plaisir de vous retrouver !

Toutefois, du fait de la rénovation de l'Espace Raymond Sanloup, la pièce de théâtre programmée fin 2021 est reportée au second semestre 2022.

Mais rassurez-vous, nous œuvrons d'ores et déjà à la préparation de nos manifestations au titre de l'année 2022, avec pour objectif de vous proposer des festivités pour TOUS, en nourrissant l'espoir de les maintenir.

Plus que jamais, nous souhaitons que notre association contribue de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social au sein de notre village.

Nous profitons de cet espace pour remercier et pour témoigner notre soutien à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre le CAS et contribuer au dynamisme de notre village.

Souhaitons à notre commune et à ses habitants que la saison 2022 soit plus propice aux évènements.

Belle et heureuse année 2022

Le bureau

**** Agenda 2022 ****

9 avril : chasse aux œufs
9 juillet : fête au village
19 novembre : pièce de théâtre
31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre

LOCATION	Tarif associations de la commune	Tarif particuliers et associations extérieures	Caution
FRITEUSE	50 €	100 €	500 €
SEAU À CHAMPAGNE (30)	1 € /unité	-	6 € /unité



Ne manquons aucune occasion de nous retrouver ! L'ensemble des bénévoles vous envoie, à toutes et à tous, un message affectueux et vous souhaite de belles choses pour l'année à venir.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe :

Sandrine JACQUEMOUD (Présidente)
sandrine.jacquemoud@orange.fr
06 13 13 74 96





CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

POUR LA 2E ANNÉE CONSÉCUTIVE, À NOTRE GRAND REGRET, NOUS N'AVONS PAS PU NOUS RETROUVER POUR LES DEUX REPAS TRADITIONNELS ANNUELS OFFERTS AUX « AÎNÉS » DE LA COMMUNE PAR LE CCAS.



Tout d'abord cet été, les restrictions d'accueil du public et de rassemblement liées aux mesures sanitaires engagées dans le cadre de la lutte contre la COVID, puis fin 2021, l'indisponibilité de l'Espace Sanloup due aux travaux de réhabilitation engagés en septembre 2021, n'ont pas permis ces retrouvailles.

Dans ce contexte contraint et avec le succès de la distribution de colis en 2020, le CCAS a choisi de renouveler l'opération « colis gourmands » à destination des personnes de plus de 70 ans.
Ainsi, plus de 130 colis ont été distribués début décembre par les équipes du CCAS, à travers de beaux moments de partage, de rires et de convivialité. Les sabiniens résidents en EPHAD n'ont pas été oubliés et ont reçu également un colis. Un grand merci à tous pour votre investissement.
Nos pensées vont vers celles et ceux qui nous ont quittés cette année et nous souhaitons bon rétablissement à toutes les personnes touchées par la maladie.

Le CCAS reste mobilisé, à votre écoute et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022, qui marquera, nous l'espérons tous, un retour à une vie normale et conviviale où nous pourrons vous accueillir pour des moments festifs dans une salle entièrement rénovée.





ANCIENS COMBATTANTS

Notre section adhérente à UFAC de l'Ain ne regroupe plus que dix membres. Les années sont passées par là !

Nous nous devons le devoir de mémoire pour ceux qui ont sacrifié leur vie pour leur patrie.

Encore beaucoup de changements cette année 2021 en raison de la Covid-19.

Les 19 mars, date du cessez-le-feu en Algérie et 8 mai, fin de la seconde guerre mondiale, ont été commémorés sans public avec simplement une dépose de gerbe au monument aux morts.

Mais nous nous sommes retrouvés nombreux pour célébrer l'armistice de la guerre 14–18, le 11 novembre, accompagnés par la Fanfare du Chant du Marmont.

Le Président, Claudius Servigne.







BIBLIOTHÈQUE

Chers lecteurs, chères lectrices et futurs lecteurs,

En 2021 votre bibliothèque a fêté ses 30 ans d'existence !

L'équipe des bénévoles a cette année encore, tout mis en œuvre pour vous accueillir à la bibliothèque dans les meilleures conditions possibles, malgré la crise sanitaire.

« Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire »
Victor Hugo

Dans nos étagères et nos casiers, nous vous proposons un fond varié d'ouvrages pour ce voyage : romans ados/adultes, romans policiers, romans enfants, albums jeunesse et tout-petits, BD, mangas, et de nombreux documentaires .

Les subventions de la communauté de communes, de la mairie et nos échanges de livres deux fois par an avec la bibliothèque départementale de Bourg-en-Bresse, nous permettent d'enrichir ce fond et de proposer aux lecteurs des nouveautés toute l'année.

Nous remercions la mairie pour son soutien et son aide.



Livre de Naissance

Votre bibliothèque participe à l'opération Premières Pages.

Qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2009 par le ministère de la culture, le label Premières Pages a différents objectifs : réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit, sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre, favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance et valoriser la littérature jeunesse. Tout d'abord pilote, le département de l'Ain s'est fortement investi dans cette démarche et offre aux enfants un album de naissance.

Le Département offre le livre de naissance à votre enfant né en 2019 ou 2020.

Vous pouvez venir le retirer à la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture jusqu'au 29 janvier 2022, Nous vous accueillerons avec plaisir.

Cette année nous reconduirons le Livre de Naissance (Toc toc toc d'Isabelle Ayme et Bruna Barros) qui sera disponible à partir du mois de mars 2022.

HORAIRES
Samedi : 10 h - 12 h
Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Hors vacances scolaires

INSCRIPTION TOTALEMENT GRATUITE

L'équipe des bénévoles :
Anna Descollonges, Gisèle Valençot, Michelle Favet, Corinne Defrasnes, Elisabeth Thévenet, Patricia Philibert, Nadège Abondance et Annie Frémont à qui nous souhaitons la bienvenue.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang de Villeneuve et communes réunies se mobilise chaque année pour organiser ses collectes avec des réserves qui s'amoindrissent alors que les besoins augmentent !

Elle regroupe maintenant 7 villages : Fareins, Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Savigneux, Villeneuve, Chaleins et la nouvelle venue Frans.

Les prélèvements ont lieu LES JEUDIS dans la salle polyvalente de chaque village, horaire avancé à 15 h 00 jusqu'à 19 h 15 selon le calendrier donné par l'EFS pour accueillir encore plus de donneurs.

Les collectes sont annoncées sur les tableaux d'affichage des communes concernées et diffusées dans la presse et sur notre page Facebook.

En 2021, chaque collecte a remporté un franc succès avec la palme d'or et d'argent donnée respectivement à Chaleins : 114 prélevés et Frans (104).

Depuis le déconfinement, l'inscription anticipée sur **mon-rdv-dondusang.fr** est restée d'actualité pour le plus grand plaisir des donneurs réduisant l'attente et de l'EFS optimisant son organisation, tout comme les mesures sanitaires lors des collectes.

Il n'a pas été encore possible en 2021 de redémarrer les formations de nos bénévoles pour permettre à ces derniers d'organiser des journées de sensibilisation auprès des élèves de CM1 et CM2 des différentes écoles du secteur mais nous comptons sur une année 2022 moins « compliquée ».

En revanche, 2021 a été l'année d'une belle rencontre avec Élodie et Julien SIMIAN, parents d'Alexis, 5 ans, atteint d'une maladie génétique rare : la BPAN. Ils ont créé une association **« le bonheur pour Alexis »** afin de récolter des fonds pour améliorer son quotidien.

Élodie a été présente avec son papa à notre AG et a raconté son histoire... et depuis un « partenariat de cœur » s'est mis en place : une vente de pizzas avec la pizzeria Ronaldo s'est faite au profit de leur association lors de la collecte à Ars et quelques membres de notre amicale ont pu participer à leur vente annuelle de tartes bressanes et pizzas le week-end des 17 et 18 septembre au Comptoir des pommes à Civrieux-en-Dombes.

Infos sur http://bpanfrance.fr



Don du Sang · Don du Sang

Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !

****** À noter ******

Nombre de dons en 2020 / 2021

> 17/12/2020	Fareins (74 dons sur 82 présentés)
> 04/03/2021	Savigneux (80 dons sur 92 présentés)
> 06/05/2021	Frans (104 dons sur 124 présentés)
> 29/07/2021	Ars-sur-Formans (102 dons sur 117 présentés)
> 07/10/2021	Chaleins (114 dons sur 123 présentés)

Deux mardis sont proposés (les 11/10 et 13/12) pour ouvrir à d'autres donneurs la possibilité de se présenter.

Calendrier prévisionnel 2021-2022 :

- **30/12/2021 Villeneuve**
- **24/02/2022 Ambérieux-en-D.**
- **21/04/2022 Frans**
- **16/06/2022 Villeneuve**
- **11/08/2022 Ars-sur-Formans**
- **11/10/2022 Chaleins**
- **13/12/2022 Fareins**

Composition du bureau

Nous remercions vivement Jean Louis GUERIN pour les années passées à l'amicale qui quitte le bureau et son dernier poste de secrétaire adjoint pour retrouver sa région natale.

Président : Alain DUFOUR
Secrétaire : Géraldine CHAVRONDIER
Trésorier : Daniel COINTY

Besoin urgent de bénévoles sur toutes nos communes

Si vous avez des questions sur le don ou si vous voulez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à contacter Daniel COINTY 06 70 72 08 14, responsable local de Savigneux ou Géraldine CHAVRONDIER 06 63 97 57 41 de Chaleins qui sont à votre disposition pour tout renseignement ou par mail : amicale01480v@gmail.com

Prochaine assemblée générale à Villeneuve le vendredi 28 janvier 2022

SAVIGNEUX
DOMBES SAÔNE VALLÉE

2022

** Calendrier des manifestations **

Janvier

S	1	Jour de l'An
D	2	St Basile
L	3	Ste Geneviève
M	4	St Odilon
M	5	St Édouard
J	6	Épiphanie / St Mélaine
V	7	St Raymond
S	8	St Lucien
D	9	Classe en 6 Galette
L	10	AG du CCAS
M	11	St Paulin
M	12	Ste Tatiana
J	13	Ste Yvette
V	14	Ste Nina
S	15	Classe en 0 Boudin Caillettes
D	16	St Marcel
L	17	Ste Roseline
M	18	Ste Prisca
M	19	St Marius
J	20	St Sébastien
V	21	Ste Agnès
S	22	St Sébastien Messe à 18 h
D	23	St Barnard
L	24	St François de Sales
M	25	Conversion de St Paul
M	26	Ste Paule
J	27	Ste Angèle
V	28	St Thomas d'Aquin
S	29	St Gildas
D	30	Ste Martine
L	31	Ste Marcelle

Février

M	1	Ste Ella
M	2	Boules Concours Vétérans - Montfray
J	3	St Blaise
V	4	Ste Véronique
S	5	Ste Agathe
D	6	St Gaston
L	7	Ste Eugénie
M	8	Ste Jacqueline
M	9	Ste Apolline
J	10	St Arnaud
V	11	Notre Dame de Lourdes
S	12	Foot Tournoi Montfray
D	13	Pompiers Ste Barbe
L	14	St Valentin
M	15	St Claude
M	16	Ste Julienne
J	17	St Alexis
V	18	Ste Bernadette
S	19	St Gabin
D	20	Ste Aimée
L	21	St Pierre-Damien
M	22	Ste Isabelle
M	23	St Lazare
J	24	Don du sang Ambérieux
V	25	St Roméo
S	26	Boules Coupe du Sarrazin- Montfray
D	27	Ste Honorine
L	28	St Romain

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Mars

M	1	Mardi gras / St Aubin
M	2	Cendres / Carême
J	3	St Guénolé
V	4	
S	5	Week-end des Conscrits
D	6	
L	7	Ste Perpétue
M	8	St Jean de Dieu
M	9	Ste Françoise
J	10	St Vivien
V	11	Ste Rosine
S	12	Ste Justine
D	13	St Rodrigue
L	14	Ste Mathilde
M	15	Ste Louise
M	16	Ste Bénédicte
J	17	St Patrick
V	18	St Cyrille
S	19	Anciens Combattants Commémoration
D	20	PRINTEMPS / St Herbert
L	21	Ste Clémence
M	22	Ste Léa
M	23	St Victorien
J	24	Ste Catherine de Suède
V	25	Annonciation
S	26	Ste Larissa
D	27	St Habib
L	28	St Gontran
M	29	Ste Gwladys
M	30	St Amédée
J	31	St Benjamin

+1h

Avril

V	1	St Hugues
S	2	Ste Sandrine
D	3	St Richard
L	4	St Isidore
M	5	Ste Irène
M	6	St Marcellin
J	7	St Jean-Baptiste de la Salle
V	8	
S	9	CCAS Chasse aux œufs, Foot, Repas dansant
D	10	Classe en 4 Pizza
L	11	Élections présidentielles
M	12	St Jules
M	13	Ste Ida
J	14	St Maxime
V	15	Vendredi Saint / St Paterne
S	16	St Benoît-Joseph
D	17	Pâques / St Anicet
L	18	L. de Pâques / St Parfait
M	19	Ste Emma
M	20	Ste Odette
J	21	Don du sang Frans, AG - Comité de Fleurissement
V	22	
S	23	St Georges
D	24	Classe en 4 Surprise gastronomique
L	25	Élections présidentielles
M	26	Ste Alida
M	27	Ste Zita
J	28	Ste Valérie
V	29	Ste Catherine de Sienne
S	30	Vente de Fleurs Fleurissement - Stade

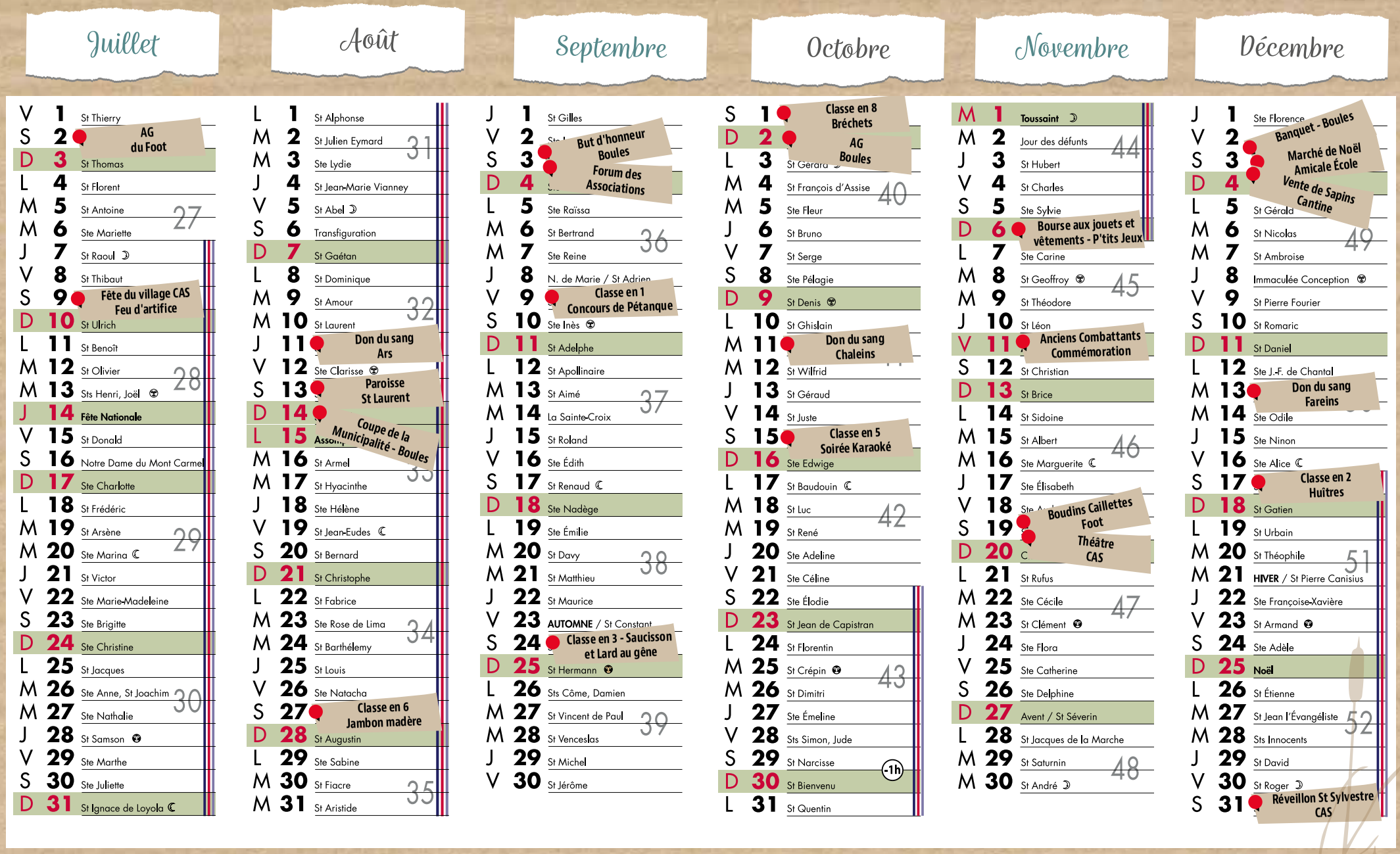
Les dates de vacances scolaires sont conformes au J.O. du 16 décembre 2020. Elles sont données à titre indicatif par l'éditeur sans engager sa responsabilité.

Mai

D	1	Fête du Travail
L	2	St Boris
M	3	Plantation des jardinières - Fleurissement
M	4	St Sylvain
J	5	Ste Judith
V	6	Challenge Perrier Boules, Paella Amicale École
S	7	Ste
D	8	Anciens Combattants Commémoration
L	9	St Pacôme
M	10	Plantation des massifs - Fleurissement
M	11	Ste Estelle
J	12	St Achille / St Pancrace
V	13	Ste Rolande
S	14	Paella Concours de pétanque Amicale de l'école
D	15	Ste Denise
L	16	St Honoré
M	17	St Pascal
M	18	St Éric
J	19	St Yves
V	20	St Bernardin
S	21	St Constantin
D	22	St Émile
L	23	St Didier
M	24	St Donatien
M	25	Ste Sophie
J	26	Tournoi Foot
V	27	
S	28	
D	29	F. des Mères / St Aymard
L	30	St Ferdinand
M	31	Visitation

Juin

M	1	St Justin
J	2	Ste Blandine
V	3	St Kévin
S	4	Ste Clotilde
D	5	Pentecôte / St Igor
L	6	L. de Pentecôte / St Norbert
M	7	St Gilbert
M	8	St Médard
J	9	Ste Diane
V	10	St Landry
S	11	St Barnabé
D	12	Élections législatives
L	13	St Antoine de Padoue
M	14	St Élisée
M	15	Ste Germaine
J	16	Don du sang Villeneuve
V	17	St Hervé
S	18	St Léonce
D	19	Élections législatives
L	20	St Silvère
M	21	ÉTÉ / St Rodolphe
M	22	St Alban
J	23	Ste Audrey
V	24	Fête de l'école Amicale école
S	25	St Prosper
D	26	St Anthelme
L	27	St Fernand
M	28	St Irénée
M	29	Sts Pierre, Paul
J	30	St Martial



Calendrier susceptible d'être modifié en fonction des recommandations sanitaires et des travaux de l'Espace Raymond Sanloup.

LES CONSCRITS : une histoire de générations, mise à l'honneur !

Créer du lien dans notre village, apporter de la joie aux plus jeunes comme aux plus anciens, se déguiser, rire ensemble, mais aussi se rappeler la grande histoire ! et le pouvoir du rire, pour fêter la vie...

Les conscrits, c'est LA FÊTE de TOUT UN VILLAGE !!

Chaque année, nous nous retrouvons tous, pour applaudir, encourager, rire et festoyer avec les conscrits. Chaque année, les conscrits (nés de la même terminaison d'année) se retrouvent, s'organisent, préparent et animent la grande fête ! (réunions joyeuses, activités ludiques, idées astucieuses...) pour habiller le village de milles rubans ! Ils se rencontrent, partagent, tombent les masques !! Un 10 ans tient la main d'une personne de 70 ; un 20 ans crée du lien avec des personnes de 50 (l'âge de ses parents !!) un 40 ans continuera d'aller boire un café avec une personne de 80... Savigneux se raconte... Tous, se découvrent, se retrouvent, dansent et s'amusent ensemble...

> **C'est quoi pour moi les conscrits ?**
>
> *De belles rencontres, de drôles d'histoires, des amitiés, des naissances même ! et surtout des sourires, de tous les âges... Mais aussi, le plus grand réseau Sabinien pour se connaître et « vivre ensemble »*

Nous avons besoin de tous, pour que la vie dans notre village reste une fête !

Manifestez-vous dès aujourd'hui ! car demain nous soutiendrons ceux qui nous précèdent et nous aurons à cœur de préparer notre belle année !!

En quelle année aurez-vous la joie d'être mis à l'honneur ?

ET VOUS, en quelle année aurez-vous la joie d'être mis à l'honneur par tous les Sabiniens, pour vivre joyeusement votre changement de décennie !!??

Si vous êtes né une année terminant par **4** ; exemple : en 1984 (ou 2004 ou 1964...) vous faites alors partie de la « classe » en **4** ! qui sera ravie de vous accueillir. Contactez pour cela : **Xavier Balandrat** au 04 74 00 70 81 ou sur xavier.agnes@free.fr
Si c'est une année terminant par **5** appelez **Isabelle Febvay** au 06 99 76 29 28 ou sur la5@laposte.net

... Et pour tous les autres chiffres gagnants, vous retrouverez les coordonnées de chaque président(e) de Classe, en page 16 " liste des associations " de ce bulletin.





LA CLASSE EN 1 VS COVID 0

C'est dans la difficulté que la préparation du week-end des conscrits s'est réalisée, il nous a fallu quasi deux ans pour préparer cette fête avec la crainte qu'à tout moment celle-ci soit annulée ; mais la Covid-19 n'a pas eu raison de nous. Nous avons su être plus forts et 1-battables.



Notre fête s'est déroulée le week-end des 8, 9 et 10 Octobre, pas une date habituelle mais que la fête fut belle. Ce sont 49 conscrits de quelques mois à 90 ans qui se sont retrouvés pour enfin pouvoir défiler dans les rues de notre village envahies par de nombreux spectateurs qui sont venus nous applaudir et que la classe en 1 remercie.

« Que ça fait du bien de voir du monde heureux et festif »



Un grand merci à tous les membres du bureau qui se sont investis et battus malgré les hauts et les bas dus à la conjoncture particulière pour que notre fête ait lieu. Merci également à tous les classards qui ont également donné de leur temps.

Nous tenions également à remercier les membres de la Mairie qui nous ont soutenus dans cette drôle de période, ainsi que les classes en 2 et 3 qui ont contribué au bon déroulement de notre week-end.



Nous vous donnons rendez-vous dans 10 ans !!

La classe en 1

CLASSE EN 2

Après 2 années perturbées par cette crise sanitaire qui a malheureusement diminué nombre de manifestations dans notre village, la 2 est heureuse de vous retrouver pour ses classes le week-end des 4, 5, 6 et 7 mars 2022.

Vous êtes nés (e) en 2, alors venez nous rejoindre à nos réunions pour participer avec joie et bonheur à cette grande fête dans une ambiance conviviale.

Nous vous attendons nombreux à notre traditionnelle vente d'huîtres le 18 décembre prochain qui sera dorénavant accompagnée de caillettes à emporter ou à déguster sur place.

Tous les nouveaux conscrits sont les bienvenus !

Si vous souhaitez faire partie de cette fête de village, n'hésitez pas à nous contacter sur cette adresse électronique : classeen2savigneux@gmail.com

Rien 2 mieux que la 2 !!!

Composition du bureau :
Président : David JACQUEMOUD
Président d'Honneur : Patrick MICHOUD
Vice-Président : Nicolas GUY
Trésorière : Séverine COURTOIS
Trésoriers Adjoints : Ophélie BREVET et Eliott CHENE
Secrétaire : Christophe TIMONIER
Secrétaire Adjointe : Leslie SOLLIER
Autres Membres du bureau :
Jean-Yves TRUMP et Régis THORAVAL



CLUB JOIE DE VIVRE







Rencontre le lundi au Sarrazin

Après 18 mois d'arrêt, suite au confinement et à toutes les périodes d'incertitude qui ont marqué les années 2020 et 2021, nous avons pu reprendre nos activités au début du mois de septembre 2021.

De plus, avec les travaux de l'Espace Sanloup, nous avons déménagé et, avec l'autorisation de la mairie, nos rencontres ont lieu le lundi au Sarrazin où Raphaëlle a mis à notre disposition sa salle de restaurant.

Nous ne sommes plus que 25 adhérents suite aux décès survenus pendant l'arrêt et en raison des personnes malades ou qui n'ont pas repris les activités.

Nous renouvelons, à tous ceux qui aiment jouer, notre invitation à venir nous rejoindre. La porte du club est grande ouverte !!!!!!!

La cotisation cette année est à 30 euros.

Nous nous réunissons 2 fois par mois le lundi.

Venez nombreux !

Pour cette année, si la situation sanitaire le permet, nous prévoyons l'organisation des traditionnelles manifestations : le repas de Noël, les rois en janvier, la choucroute en février, les conscrits en mars et un repas en juin pour clore l'année.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 : portez-vous bien et à bientôt.

Le bureau



Célébration des Conscrits du club



Fabien Desbats

87 Rue de l'Église
01480 SAVIGNEUX

ÉPICERIE SAVIGNEUX

Téléphone : 09 54 99 98 43
mail: desbatsf@gmail.com

LE SARRAZIN

BAR
RESTAURANT

7 Rue de l'Église
01480 SAVIGNEUX
Tél. 04 74 00 72 57

Fermeture hebdomadaire le jeudi



MENU DU JOUR
GRENOUILLES SUR RÉSERVATION

ARTISAN FACTEUR DE PIANO

RÉPARATIONS - ACCORDS
FABRICATION DE CORDES FILÉES



SPÉCIALISTE DES PIANOS AUTOMATIQUES

Loïc JACQUEMOT PIANO

loicjacquemot@orange.fr
06 31 95 20 36
R.M.444 690 416 00029

Menuiserie
Paul & Bonnamour

41 ALLÉE DES CYCADÉES - Z.A. EN PRÊLE
01480 SAVIGNEUX
TÉL. 04 72 26 41 59 – pbmenuiserie@outlook.fr

LE COLLECTIF ÉCO-CITOYEN





Le projet de se regrouper autour d'un jardin partagé nous paraissant judicieux, l'aventure du collectif éco-citoyen de Savigneux continue.

Le collectif remercie encore la mairie et le nouveau conseil municipal pour le prêt d'une parcelle de terrain proche de l'école primaire afin que les enfants puissent participer aux plantations et à l'entretien du jardin.

L'année 2021 ne nous a pas été favorable au niveau du temps, le jardin a été envahi par le liseron, les tomates ont été atteintes par le mildiou et les plantations effectuées n'ont pas donné des résultats aussi encourageants que les années précédentes.

Loin de décourager le collectif, cette situation nous encourage à de nouveaux projets.

Si vous aimez jardiner n'hésitez pas à nous rejoindre!

Vous voulez des informations, en savoir plus sur les activités du jardin, ou tout simplement participer : vous pouvez nous contacter au

06 83 51 39 75

Vous pouvez suivre tout cela sur notre page Facebook :
Collectif jardin partagé Savigneux-01

Rappelons le concept original de ce jardin partagé :

tout habitant de Savigneux peut venir jardiner sur la parcelle quand il le souhaite, y compris lorsque le collectif organise une animation, ramasser des légumes dans le jardin même s'il n'a pas participé à son élaboration. Ces activités se veulent gratuites et sont basées sur le bénévolat, l'échange et la promotion du vivre ensemble...

MG Auto
Mécanique - Carrosserie - Peinture
ZA en prêle 01480 SAVIGNEUX
06 46 75 69 71

SARL MOIROUX - SEVE
Successeurs des ETS Bernard
Platrerie - Placo - Peinture décorative, divers revêtements sols et murs - staff - isolation
160 Route de Villars
01480 VILLENEUVE
06.08.40.09.50 - moiroux.m@orange.fr
06.88.97.37.74 - lyseve@orange.fr

LES P'TITS JEUX DE SAVIGNEUX



Les p'tits jeux de Savigneux, association créée en juillet 2012, est un regroupement d'assistantes maternelles.

Elle organise des accueils collectifs trois matins par semaine : les mardis, jeudis et vendredis dans la salle culturelle.

Ces accueils permettent de se retrouver en groupe d'enfants afin de partager des activités manuelles, des temps de jeux, des chants, de la motricité et de la lecture.

Cette structure prépare les enfants à une future vie en collectivité.

L'association propose également différentes sorties et manifestations.

Les assistantes maternelles voulant se joindre à cette association seront les bienvenues.

Contact :
THIMONIER Magalie
06 62 93 71 67

lesptitsjeuxdesavigneux@hotmail.fr











SAVI'GYM

Ces deux disciplines permettent à chacun et chacune de renforcer son tonus musculaire, d'améliorer sa capacité cardio-respiratoire, sa posture et sa souplesse.
Les cours sont animés par Sandrine Chalard, animatrice diplômée, que nous apprécions pour son dynamisme, sa bienveillance et la diversité de ses exercices sur fond musical.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Possibilité d'assister à deux cours d'essai gratuits. Pass sanitaire obligatoire.

Alors, si vous avez envie de bouger et de passer une ou deux heures de détente dans la bonne humeur, venez rejoindre notre groupe...

L'association tient à remercier les collectivités de Frans et Fareins pour le prêt de leurs salles durant les travaux de l'Espace Raymond Sanloup de Savigneux ainsi que Monsieur le Maire, Gilles Garnier pour son implication dans cette recherche.

Séverine LAHERA, Présidente
Céline LUC, Trésorière
Annabelle ESTEVINHA, Secrétaire

****** Planning ******

L'association SAVI'GYM vous propose deux cours hebdomadaires :

- Renforcement musculaire, le mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 (Salle des fêtes de Fareins)
- Step, le vendredi de 19 h à 20 h (Salle polyvalente de Frans)



contact

gymsavigneux@gmail.com









SPORTING CLUB DES MILLE ÉTANGS

COMPÉTENCE – RESPECT – ENTHOUSIASME – CONVIVIALITÉ

Le SPORTING CLUB DES MILLE ETANGS est issu de la fusion des clubs US Ambérieux-en-Dombes et FC Savigneux. Dirigé par une équipe de plus de 30 bénévoles ENTHOUSIASTES, il met ses COMPÉTENCES au service des jeunes et moins jeunes souhaitant apprendre le football et le sport d'équipe dans le RESPECT de nos valeurs. Loin de la structure de grands clubs mais en constante amélioration, nous tâchons de garder une âme familiale et CONVIVIALE.

Les joueurs viennent quasiment à parts égales des communes d'Ambérieux, Savigneux, Ars et Villeneuve mais la réputation du club rayonne bien au-delà. Nous continuons à aller de l'avant et avons publié notre 1re gazette cet été. Nous avons distribué presque 5000 exemplaires dans 8 communes ce qui alimente notre notoriété. Nous nous sommes adaptés aux mesures sanitaires, nos ventes à emporter ont été un véritable succès. Notre trésorerie saine nous permet de renouveler nos équipements chaque année (ballons, cages, matériels spécifiques...), de fournir des vêtements à chaque joueur (short, chaussettes, jeu de maillots), d'offrir une dotation aux éducateurs pour les remercier de leur engagement. Nous assurons l'entretien de nos 3 terrains afin de proposer des infrastructures de qualité à nos licenciés, encore plus nombreux en ce début de saison. Cela est possible grâce à vos participations à nos manifestations et c'est le moment de vous en remercier. Nous avons également créé une commission sponsoring. Nous comptons environ 40 sponsors qui adhèrent à notre projet club et nous soutiennent. Un grand merci à eux !

Je ne terminerai pas sans vous inviter à rejoindre notre équipe pour entraîner, aider, communiquer, tenir des buvettes ou tout simplement jouer au football. Chaque association a besoin de renouveler ses forces vives et compenser l'usure générée par le bénévolat. N'hésitez pas à venir nous voir, nous vous accueillerons avec plaisir.

Joseph Duwivier, Président

* En chiffres *

240
licenciés
de 5 à 60 ans

ÉQUIPES
2 séniors
1 équipe féminine
1 vétéran

des équipes dans toutes les **catégories**



contact

06 83 74 88 16
https://scme.footeo.com/
scme581373@gmail.com
www.facebook.com/SCMilleEtangs/

** Agenda 2022 **

12 et 13 février : tournoi en salle au complexe de Montfray
9 avril : repas dansant
26 et 28 mai : tournoi sur herbe au stade de Savigneux
2 juillet : journée du club et AG au stade de Savigneux
19 novembre : vente de boudins et caillettes au stade de Savigneux



Nous pouvons également souligner cette année les points suivants :

> la continuité de notre équipe féminine senior qui récolte ses 1ers résultats très encourageants, une équipe U18 reconstituée, des stages de football, un contrat d'apprentissage en BPJEPS en soutien aux bénévoles.
> le renfort du staff éducateur qui souligne notre attractivité, la reconduction du staff en place pour une continuité.
> la poursuite de grands projets de développement pour notre club.

PAROISSE SAINT-LAURENT

Enfin, nos messes sont de retour à la paroisse Saint-Laurent !

Rappel des temps forts vécus en 2021 :

→ **Le 23 janvier,** fête de Saint-Sébastien célébrée par le père Rémi GRIVEAUX, à l'issue de laquelle nous avons partagé le verre de l'amitié.

→ **Le 20 mars,** messe de départ de la famille ROLLET. Le Père a béni une statue du Saint Curé d'Ars offerte à Marie-Josée, en remerciement du service accompli pendant plus de 30 ans.



→ **Le 22 avril, le père Rémi GRIVEAUX, perché sur le toit de l'église, a béni la statue de la Vierge Marie récemment restaurée.**

→ **Le 7 août,** fête de Saint-Laurent, patron de notre paroisse. Cette messe célébrée par le Père Jean-Paul BIGONDA était prévue sous la galonnière, mais malheureusement la météo ne l'a pas permis. Elle s'est poursuivie par un apéritif dînatoire servi sous le porche.

→ **Le 10 octobre,** messe des conscrits de la classe en 1. Cette cérémonie célébrée habituellement en mars a été repoussée suite au Covid-19.

Les messes dominicales anticipées sont célébrées les samedis soir à 18 h, une semaine sur deux en alternance avec Villeneuve. Nous avons dû respecter les gestes barrières en donnant l'accès à un banc sur deux.

En 2022, le tarif des célébrations reste inchangé :
- Baptêmes de 90 à 150 €
- Mariages de 300 à 400 €
- Funérailles de 180 à 300 €

>> selon la convenance de chacun

- Messes 18 € - Elles sont intégralement reversées aux prêtres.

**** Calendrier 2022 ****

22 janvier : Fête de Saint Sébastien
6 mars : Messe des Conscrits 9 h
13 août : Fête de Saint Laurent
La liste n'est pas exhaustive.



Vous désirez rencontrer un Père, demander des renseignements, un sacrement : s'adresser à la permanence d'Ars, les samedis matin de 9 h 30 à 12 h 00 au presbytère,
40 allée Abbé Nodet
01480 Ars-sur-Formans
Pour plus de renseignements, s'adresser à Daniel COINTY, responsable et trésorier de la paroisse.

En 2021 ont été célébrés 1 baptême, 1 mariage et 1 enterrement.

L'équipe paroissiale vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

contact
paroissse.arsaville@gmail.com
www.arsnet.org
04 74 08 17 08





PASSERELLE EN DOMBES

VIVRE ET TRAVAILLER EN DOMBES

L'Association Passerelle en Dombes vous accompagne vers l'emploi local en Dombes depuis maintenant douze ans en partenariat avec 11 communes de notre territoire.

Imaginée par des conseillers municipaux d'Ambérieux-en-Dombes, elle est constituée aujourd'hui d'un réseau de plus de 50 bénévoles aux compétences professionnelles avérées et venant de secteurs d'activités différents. Ils mettent également à disposition leurs réseaux de contacts.

Toute l'équipe s'est donné pour mission d'accompagner et de soutenir les demandeurs d'emploi dans leurs parcours de recherche en CDI, CDD ou intérim sur notre territoire. Elle intervient également afin d'aider les salariés qui souhaitent donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle ou se rapprocher de leur lieu d'habitation. L'association se veut avant tout bienveillante et prend en charge cet accompagnement dans ses dimensions psychologiques et humaines. Concrètement, les bénévoles sont là pour booster le moral et vous accompagner dans vos démarches.

À noter un soutien très important pour les jeunes en recherche de stage d'alternance, de professionnalisation mais également pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Depuis 2018, Passerelle en Dombes intervient aussi dans les collèges et lycées pour présenter des métiers ou encore mettre en situation les apprenants lors de simulations d'entretien d'embauche. Passerelle en Dombes soutient aussi des

Accompagnement personnalisé

personnes en décrochage scolaire. L'année dernière, plus de la moitié des jeunes décrocheurs suivis par l'association se sont réinsérés.

L'accompagnement est personnalisé ; chaque demandeur (filleul) est suivi par une marraine ou un parrain qui travaillent ensemble sur la rédaction du CV et lettre de motivation mais aussi à la recherche de postes et à la préparation des entretiens.

Comme le précise régulièrement Pierre Roset, Président de l'association depuis sa création, "L'association peut compter sur tous les membres, bienveillants, très actifs... et réactifs !".



80% des aidés ont trouvé une solution

Un chiffre clé : en 2020 et 2021, 80% des aidés ont trouvé une solution (travail, job d'été stage ou une formation correspondant à leur projet).

Nous avons proposé sur notre site https://passerelle-en-dombes.fr plus de 500 emplois de notre territoire (via Pôle Emploi et les entreprises, collectivités, et associations en direct).

Nous accompagnons depuis plusieurs années entre 70 et 90 filleuls par an.

Parmi les événements envisagés par l'association en 2022, un Forum des métiers de l'Armée de la gendarmerie de la police et des pompiers est prévu le 26 mars prochain sur la commune de Villeneuve.

Sabiniens, n'hésitez pas à nous contacter par mail (passerelle-en-dombes@orange.fr) ou à venir nous rencontrer lors de nos permanences qui se déroulent tous les premiers samedi du mois à la mairie d'Ambérieux-en-Dombes (9 h à 12 h). Conscients de votre besoin de confidentialité, nous vous assurons la plus grande discrétion sur tout ce qui sera échangé. Rappel important : ces prestations sont gratuites !

"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible"

Antoine de Saint-Exupéry

Thierry Spinnler
(Parrain en charge des relations avec la presse)

OFFICE DE TOURISME ARS TRÉVOUX

Enfin une jolie reprise !

• Les dimanches de juillet et août, l'Office de tourisme Ars Trévoux, l'association « une Histoire d'Ars » et le sanctuaire, ont proposé : « Ars, une Sacrée Histoire ! »

Une visite théâtralisée inédite durant laquelle chacun s'est plongé dans l'histoire d'Ars et son Saint Curé. Le fil conducteur de la visite était les livrets « Parcours de Rue Adultes. »

Au fur et à mesure du cheminement dans la rue principale d'Ars, les participants ont découvert quelques lieux inédits et les moments choisis de la vie du curé au travers de scénettes jouées par les personnes de l'association et, costumées, pour l'occasion.

Des anecdotes ont rythmé le temps de visite, la scène du Pétrin miraculeux, celle des petites orphelines, du mendiant... en ont ému plus d'un !

Des moments absolument formidables, riches, conviviaux et bien sûr émouvants !

Un réel succès pour cette visite théâtralisée inédite qui a affiché, à chaque date, complet !!

Nul doute, elle sera reprise l'an prochain...

• Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre

Une très belle fréquentation à Ars comme à Trévoux pour ces deux journées.

Un public venu en nombre pour visiter le musée de cire à Ars. À Trévoux, le château fort, l'animation des Rives du Temps, le Parlement, le Musée Trévoux et ses Trésors ont intéressé près de 1 400 visiteurs pendant le week-end !

Nos boutiques

::::: Connaissez-vous nos boutiques ? ::::

À Ars, laissez-vous tenter par des produits de qualité issus de l'artisanat monastique.

Des produits "bien-être" haute qualité à «"l'espace gourmand" , vous serez séduits par la variété des produits issus des producteurs locaux ou des différents Monastères et Abbayes de France. Retrouvez également nos produits du terroir issus du territoire de la communauté de communes...

Nous pouvons réaliser vos paniers garnis ...

La boutique du bureau de Trévoux est également séduisante avec ses créations artisanales des artistes du marché de la création de Trévoux.

Vous trouverez aussi des articles en cuir de carpe, des produits du terroir (miel, bière artisanale...), des guides de randonnées, des ouvrages sur Trévoux, la Dombes...

N'hésitez pas à nous demander conseil et à gâter vos proches !

Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir toutes les actualités !



Plus d'informations sur : www.ars-trevoux.com

Office de Tourisme Ars Trévoux - contact@ars-trevoux.com

> Bureau d'Ars - Musée de cire : 625, Rue Jean-Marie Vianney, 01480 ARS-SUR-FORMANS
Tél. 04 74 08 10 76

> Bureau de Trévoux - Hôtel Pierre et Anne de Bourbon, Place de la Passerelle
01600 TRÉVOUX - Tél. 04 74 00 36 32



**** Liste des assistant(e)s maternel(le)s ****

avec un agrément en cours au 03/10/2021, transmise par le Conseil Départemental de l'Ain

BERTH S. - 488 chemin de Fontaine - SAVIGNEUX 06 71 52 11 24
BIDOU S. - 351 Chemin de Fontaine - SAVIGNEUX 06 80 93 08 36
CALAFORRA Y. - 14 Allée du Champ Cerisier - SAVIGNEUX 04 74 00 77 72
CHAINTREUIL S.- 407 Chemin Champ Perret - SAVIGNEUX 04 74 00 75 51
DEBLED J. - 2 Allée de la Croix - SAVIGNEUX - 07 71 17 87 09
DESBATS S. - 58 Chemin de Corcelles - SAVIGNEUX ..... 04 74 00 71 46 / 07 87 59 36 99
FAY M. - 274 Chemin de la Place - SAVIGNEUX 06 60 93 91 82
GUILLIER E. - 590 Route de Beauregard - SAVIGNEUX 06 99 76 30 54
GUILLOT P. - 412 Chemin de la Rose - SAVIGNEUX 06 29 71 70 44
GUIRAUD J. - 369 Chemin de Fontaine - SAVIGNEUX 06 08 45 90 42
LAVENTURE K. - 12 Rue du Verger - SAVIGNEUX 06 27 74 11 80
PATUREL V. - 682 Chemin de Fontaine - SAVIGNEUX 04 74 08 10 09
SAUZY A. - 1038 Route de Rancé - SAVIGNEUX 06 48 17 57 14
SOLLIER A. - 1397 Chemin du Grand Étang - SAVIGNEUX 04 74 00 84 03
TAUVERON A. - 1 Le Clos de Louise - SAVIGNEUX ..... 04 74 08 43 25 / 06 66 37 07 96
THIMONIER M. - 601 Route de Beauregard - SAVIGNEUX 06 62 93 71 67

LES CRÈCHES SUR LE TERRITOIRE DE LA CCDSV



Les 6 multi-accueils du territoire sont gérés par trois associations : l'Espace talançonnais, Val Horizon et Léo Lagrange. Ils bénéficient de l'aide de la Caisse d'allocations familiales et du Département de l'Ain.

Ces structures accueillent uniquement les enfants domiciliés sur le territoire de la CCDSV. Les tarifs sont les mêmes dans l'ensemble des multi-accueils et calculés selon le quotient familial.

Micro-Crèche Par-ci, Par-là
Contact : 04 72 26 53 54 - 21 Allée des Marronniers
01600 Parcieux

Multi-Accueil L'Espace Petite Enfance
Contact : 04 74 00 35 28
112 Chemin de Veissieux-le-Haut - 01600 Reyrieux

Multi-Accueil Crèche À petits pas
Contact : 04 74 06 10 56
multiaccueilfareins@leolagrange.org
1209 Chemin des Granges - 01480 Fareins

Multi-Accueil Crèche Le Tounesol
Contact : 04 74 00 58 23 - 55 Allée de Fétan
01600 Trévoux

Multi-Accueil Les Crayons Verts
Contact : 04 74 08 01 01 - 55 Route de Trévoux
01600 St-Didier-de-Formans

Multiaccueil Maison de la Petite Enfance
Contact : 04 74 00 57 15 - Chemin du Clos 01600 Trévoux

Crèches privées (ou crèches en PAJE)

LES PETITS BERGERS (micro-crèche)
128 Rue Victor Hugo - 01390 Civrieux
Contact : 04 78 69 92 16 ou contact@lespetitsbergers.fr
Site internet : https://www.creche-les-petits-bergers.fr

LA MAISON DE PILOU (crèche d'entreprises)
Technoparc Saône Vallée - Route de Lyon
01390 Civrieux
Contact : Arnaud Duraffourd : 06 80 25 43 56 ou
contact@lamaisondepilou.fr
Site internet : https://www.lamaisondepilou.fr

LES FRIMOUSSES (crèche inter-entreprises)
Parc d'activités de Trévoux - 114 allée de Forqueveaux
01600 Trévoux
Contact : Valérie Chavet et Florence Bourlet :
04 74 08 71 17 / 06 45 21 73 71
Site internet : https://www.valhorizon.fr

COLLECTE DES BACS JAUNES
tous les 15 jours, le mercredi
à partir du 5/01/2022
Sortir les containers le mardi soir.
Des calendriers de collecte ont été remis aux habitants lors de la remise des bacs jaunes.

NOUVEAU

COLLECTE SÉLECTIVE : mise en place par la CCDSV du porte-à-porte pour les emballages dans les bacs jaunes



Bacs roulants à couvercle JAUNE pour « emballage » on peut mettre :

→ PLASTIQUES : tous les emballages en plastique qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon, les pots de yaourts, les barquettes en polystyrène, sacs et films en plastique...

→ CARTONNETTES : paquets de céréales, riz, boîtes de pizza, briques de lait...
⊘ Ne pas mettre les gros cartons (carton brun) ils s'emportent à la déchèterie.

→ EMBALLAGES MÉTALLIQUES : boite de conserve, canettes de soda, tous les petits emballages en aluminium : capsules de bouteille, café, blisters médicaments, papier d'alu, couvercles métalliques...
⊘ Ne pas mettre les pots de peinture

Reste en Points d'Apport volontaire :

Conteneur BLEU = PAPIER graphique

→ on ne met que le papier graphique c'est-à-dire le papier qui sert à l'écriture et à la diffusion d'information.
⊘ Il est strictement interdit de mettre du carton brun, de la cartonnette ou encore du kraft. Ils se mettent dans le bac roulant à couvercle jaune pour les emballages. Le carton brun se jette à la déchèterie. Interdits serviettes, mouchoirs en papier…

Conteneur VERT = VERRE d'emballage

→ On ne met que le verre d'emballage c'est-à-dire le verre qui a contenu quelque chose au moment de l'achat
⊘ Interdits ampoules, vaisselles...

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte : Une fois par semaine, le jeudi (sortir les bacs le mercredi soir)
Si le jeudi est férié, consulter l'information sur le panneau numérique.

DÉCHÈTERIES DU PARDY À FRANS, DES BRUYÈRES À REYRIEUX

Horaires d'ouverture
(Dimanches et jours fériés exclus) :
• Du 1er octobre au 31 mars (HIVER), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Le samedi de 9 h à 17 h.
• Du 1er avril au 30 septembre (ÉTÉ), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le samedi de 9 h à 18 h.

Pour les voitures particulières, les cartes d'accès sont à retirer en Mairie (fournir la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile récent).

Pour les autres véhicules et tout renseignement, contacter la gestion des déchets CCDSV.
contact@ccdsv.fr - Tél. 04 74 08 97 66

Containers Tri sélectif

- Parking salle polyvalente
- Place de Corcelles en face du stade
- Container textiles parking de la salle polyvalente

COLLECTE DE PILES USAGÉES
Deux urnes sont à votre disposition pour la collecte des piles : une à l'école et une en mairie.



URBANISME

Certificat d'Urbanisme (CU) Déclaration Préalable (DP)
Permis d'Aménager (PA)
Permis de Construire (PC)...

Quelles formalités ?

Renseignements et formulaires téléchargeables sur le site :
www.service-public.fr
« Autorisations d'urbanisme ».
Plateforme de dépôt en ligne :
https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001398#

LA VOIX DE L'AIN

Vous voudrez bien me faire parvenir vos articles entre le lundi et le mercredi de la semaine avant votre manifestation, ou avant votre date définie de parution. Sans cette commande préalable, votre article ne paraîtra pas dans les temps.
Adresse mail : odettegonin@orange.fr

TARIFS RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT

Le service « Assainissement » est une compétence de la CCDSV (Communauté de Communes Dombes Saône Vallée) depuis le 1er janvier 2014 : s'adresser à cette intercommunalité pour tout renseignement et demande de raccordement.
Tél. 04 74 08 97 67

La PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) est fixée pour toutes les communes membres comme suit :

- 3 000 € pour une maison individuelle (travaux de raccordement compris).
- 850 € par appartement si immeuble collectif (minimum 3 000 € par immeuble).
- Extension ou réaménagement : 600 € par pièce principale créée ou par pièce avec un point d'eau supplémentaire.

Cette taxe est payable lors d'un raccordement au réseau d'assainissement. Elle est obligatoire lors de la mise en service du tout-à-l'égout devant votre propriété.

RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAÔNE

114 Allée de Forquevaux - 01600 TRÉVOUX
Tél. 06 82 47 36 14 - 07 83 45 14 90 - magasin@recycleriedombessaone.fr
Magasin ouvert : mercredi et vendredi de 14 h à 18 h.
Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

En mai 2021, notre UL Porte de la Dombes a élu son nouveau bureau pour une durée de 4 ans. Être positif aide à avancer, à conserver un équilibre de vie et une meilleure énergie. Ce nouveau bureau s'attachera à conserver les actions acquises mais aussi de proposer de nouveaux services parfois oubliés.

Hormis la distribution alimentaire régulière y compris pendant ces périodes de confinement avec un grand remerciement pour celles et ceux qui ont continué tous les 15 jours ; le vesti boutique ouvert à tous ; nous proposons des cours de français durant la période scolaire et aussi présence d'un écrivain public avec prise de rendez-vous. Cela ne s'arrête pas là... ! Nous avons participé à l'éducation de RIVER , chien guide de l'école de Cibeins qui a été remis à un mal voyant ce 1er décembre. Présence dans les MDR/EHPAD, IPS dans les écoles, aide à l'accueil sur l'hôpital de Trévoux pour la vaccination, et bien d'autres actions...

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook Croix-Rouge Française Ain Unité Locale Porte de la Dombes, mais surtout nous répondons présents dans des situations inextricables. Notre perspicacité, notre sens du devoir, du dévouement sont nos mots d'ordre pour répondre aux plus démunis.

Engagez-vous, vous pourrez fièrement porter nos valeurs.

La Présidente

Edith Ollier



NUMÉROS UTILES

- **Mairie** **04 74 00 70 84**
Rue de l'Église - 01480 SAVIGNEUX
accueil@mariesavigneux.fr - www.savigneux.net
Les lundis, mardis et jeudis de 13 h 30 à 16 h
Les vendredis de 13 h 30 à 17 h et les samedis de 9 h à 11 h
- **CCDSV (Communauté de Communes Dombes Saône Vallée)**.....04 74 08 97 66
627 Route de Jassans 01600 TRÉVOUX
contact@ccdsv.f - www.ccdsv.fr
- **École publique** 04 74 00 72 31
230 Route de la Dombes 01480 SAVIGNEUX
ce.0010436u@ac-lyon.fr - www.ecole-savigneux.fr
- **Garderie périscolaire**
Pendant les permanences 07 57 06 58 50
En dehors des heures de permanences....04 74 00 70 84
230 Route de la Dombes 01480 SAVIGNEUX
garderie@mariesavigneux.fr - www.savigneux.net
- **Cantine scolaire**
contact@cantine-savigneux.net
www.cantine-savigneux.net
- **Bibliothèque**.....04 74 00 60 67
Résidence des Anciennes Écoles - 01480 SAVIGNEUX
savigneux@mediatheque-saone-vallee.fr
- **La Poste**.....3631
Ars (ouverture : 9 h - 11 h 30) du lundi au samedi
Rue Jean Marie Vianney - 01480 ARS-SUR-FORMANS

- **Correspondants de presse :**
LE PROGRÈS - Valérie HENON
06 68 70 88 10 - val.henon@orange.fr
VOIX DE L'AIN Odette GONIN
04 74 00 82 28 - odettegonin@orange.fr
Électricité : (dépannage) RSE - 04 74 08 07 07
Eau : SUEZ - 09 69 32 04 04 - Urgence : 09 77 40 11 30
Eaux usées : Cholton - 04 77 29 68 91 - 06 08 31 47 75
Gaz : Dépannage - 08 00 47 33 33
Devis raccordement - 08 10 22 40 00
Téléphone : Orange 3900 - reperes-travaux.orange.fr
SIEA : 04 74 45 09 07 (Syndicat d'Énergie et de E-communication de l'Ain)
Cadastre - 04 74 00 94 56
01600 TRÉVOUX - www.cadastre.gouv.fr

URGENCE

Sapeurs - Pompiers.....**18**
Gendarmerie de Trévoux : .....**17 ou 04 74 00 13 99**
240 Rue des Frères Bacheville 01600 TRÉVOUX
SAMU.....**15**
Enfants en danger.....**119**
Violances faites aux femmes.....**3919**

SANTÉ - SOCIAL - BIEN-ÊTRE

- **Cabinets d'Infirmières**
RUIZ M. Juliette 06 50 97 77 18
46 bis, rue du Verger - 01480 SAVIGNEUX
PEYRILLER Johanna 06 30 61 34 15
DEVAUX Elodie.....06 43 21 46 24
- **Cabinet d'Infirmières Hygia Dombes**..04 74 00 89 44
17 rue de la Mairie - 01330 AMBERIEUX-EN-DOMBES
PERRIN-MOREL Véronique - FESSY Caroline
ETIENNE-ELUECQUE Marie-Pierre
- **Cabinet d'infirmiers** 04 74 00 06 90
520 rue J.M. Vianney - 01480 ARS-SUR-FORMANS
FAURE Loïc, PAGET Mélanie, BATAILLON Mathieu

Pédicure - Podologue.....04 74 00 47 67
01480 Savigneux - Anne-Claire FOURNEY

Pharmacies www.3237.fr 3237

Assistante sociale 04 74 00 48 23
Plateforme : 3001
Centre Départemental de Solidarité
175 bd de l'industrie - 01600 TRÉVOUX
Par courrier : Conseil Départemental de l'Ain
Direction générale adjointe solidarité
13, av. de la Victoire - BP 50415 - 01012 BOURG-EN-B. cedex

Diététicienne GARNIER Samantha 06 17 53 80 99
Ostéopathe CITTERIO-QUENTIN Anaïs..06 60 23 31 37
Sophrologue
GONNARO-BOSDEVEIX.....06 11 75 11 34





LOCATION DES SALLES ET MATÉRIELS

Réservation en Mairie

L'autorisation d'occupation ou d'utilisation de la salle polyvalente peut être délivrée gratuitement une fois par an aux associations de Savigneux à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général. Renseignements complémentaires auprès de la mairie (cf. règlement de la salle polyvalente).

TARIFS LOCATION 2022 DES SALLES DE L'ESPACE RAYMOND SANLOUP	Grande salle	Petite salle	Petite et grande salles
CAUTION	**700 €**	**500 €**	**1 000 €**
Location habitants ou associations Savigneux	250 €	150 €	400 €
Location personnes extérieures	750 €	300 €	1 000 €
Assemblée Générale des personnes extérieures + Chauffage	250 € 40 €	180 €	-
Nettoyage (obligatoire)	**70 €**	**40 €**	**110 €**
Chauffage	**70 €**	**50 €**	**120 €**
Lave-vaisselle	50 €	50 €	50 €
Vidéoprojecteur + grande salle	60 €	Non disponible	60 €

Location week-end complet : état des lieux et remise des clefs le vendredi soir - Installation le samedi.
État des lieux et restitution des clés le lundi matin.
La salle peut être louée aux personnes extérieures (exclusivement au tarif "personnes extérieures") avec autorisation du Maire si elles ont une parenté, une attache sur la commune ou une recommandation d'un Sabinien.

Location de complaisance : en cas de réservation de complaisance au profit de non-résidents de la commune, le tarif « personnes extérieures » sera appliqué même a posteriori.
Lors de vos manifestations dans la salle polyvalente, respectez la tranquillité du voisinage.
À noter : Les tables de la salle polyvalente ont une dimension de 1.20 m x 0.80 m

SALLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

La salle d'activités culturelles située à côté de la bibliothèque peut être louée dans le cadre d'une activité privée.
Dans ce cas, le tarif est de : 50 € pour la journée ou 30 € pour la ½ journée (réservation en mairie).

SALLE DE RÉUNION

La salle de réunion située au 1er étage du bâtiment de la mairie est à la disposition des sociétés locales pour leurs réunions.
« Réservation et remise des clés en mairie » aux jours et heures d'ouverture.

LOCATION DE TABLES ET BANCS

Des tables et des bancs peuvent être loués aux habitants de la commune (gratuits pour les associations)
Réservations en mairie.
Les dimensions des tables sont de 2,00 m x 0,60 m ou 2,20 m x 0,60 m

CIMETIÈRE : prix et durée des concessions

	Durée	Tombe simple	Tombe double
TOMBES	15 ans	160 €	320 €
	30 ans	260 €	520 €
COLOMBARIUM (2 places)	15 ans	400 €	
	30 ans	800 €	

BIEN VIVRE ENSEMBLE

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, compte tenu des risques et désagréments occasionnés par le brûlage des déchets verts et de la présence de déchèteries pouvant réceptionner ces déchets verts, ainsi que des politiques de prévention des déchets verts, le brûlage des déchets verts est interdit sur tout le territoire de la CCDSV.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives (https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19299).

PLANTATION DES ARBRES

Un arbre de moins de 2 mètres peut être planté à 50 cm de la limite de propriété.
Tous végétaux de plus de 2 mètres doivent être plantés à 2 mètres et plus de la limite de votre propriété.

TAILLE DES HAIES

La taille des haies aux abords de la voie publique est obligatoire. Les propriétaires doivent respecter la hauteur prévue dans le règlement du PLU (se renseigner en Mairie).
La circulation sur les trottoirs et zones de passage ne doit pas être perturbée par des haies non entretenues.

RÉSIDUS D'ÉLAGAGE

Les haies le long des voies communales sont élaguées par la commune ; l'évacuation des éventuels résidus d'élagage est à la charge des propriétaires et riverains afin d'éviter l'obstruction des fossés.

Divagation des chiens

La divagation des chiens est INTERDITE et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage, le jour comme la nuit... Si un chien se réfugie chez vous et que son propriétaire n'est pas connu, appelez la Mairie.

NUISANCES SONORES

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral réglemente le bruit de voisinage. L'usage de matériel de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, souffleur thermique...), de bricolage et de tout appareil susceptible de gêner le voisinage n'est autorisé que :

- les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Toutefois il vous appartient d'entretenir votre matériel afin qu'il ne dépasse pas les normes en vigueur en termes de nuisances sonores et/ou polluantes.

LES CLÔTURES

Les clôtures doivent être composées de simples grillages posés sur potelets métalliques ou en bois, doublés de haie vive d'essence locale plantée avec un retrait de 0,50 mètre par rapport au grillage et d'une hauteur maximale limitée à 2 mètres. Elles pourront être supportées par un soubassement de 15 à 30 cm de hauteur maximum. La composition de ces clôtures sera uniforme en bordure des voies publiques.
Les claustras (clôtures constituées d'éléments non jointifs ou évidés) sont interdits. Pour plus d'informations selon les zones, voir le règlement du PLU sur le site ou en mairie.

ENTRETIEN ABORDS DES PROPRIÉTÉS

Il appartient à chacun d'entretenir les abords de sa propriété le long des voies communales, désherbage, entretien des haies, grilles d'eau pluviale, fossés…
Du fait de l'application de la réglementation zéro pesticide dans les espaces verts publics, nous invitons les Sabiniens à changer leur regard sur les herbes folles qui ne sont pas signe de saleté mais d'une biodiversité végétale en bonne santé !



LES DOCUMENTS OFFICIELS

CARTE D'IDENTITÉ (valable 15 ans)

Pour l'établissement ou le renouvellement d'une carte nationale d'identité, un nouveau dispositif a été établi. Il impose notamment la numérisation d'informations qui nécessite un équipement spécifique.
La Mairie de Savigneux ne gère plus les cartes nationales d'identité depuis le 21 mars 2017.
Liste des mairies proches, habilitées à les établir : Trévoux (04 74 08 73 73), Villars-les-Dombes (04 74 98 03 54), Châtillon s/Chalaronne (04 74 55 04 33).

PASSEPORT (valable 10 ans) ou Passeport pour mineur (valable 5 ans)
Mise en service du dispositif de délivrance des passeports biométriques.
Contacter entre autres les mairies de :
Trévoux au 04 74 08 73 73, Villars-les-D. ou Châtillon au 04 74 98 03 54 pour prise de rendez-vous.
Informations et tarifs auprès des mairies citées ci-dessus.

CARTE D'ÉLECTEUR

Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales sur www.inscriptionelectorale.service-public.fr ou en Mairie au plus tard le sixième vendredi précédent le premier tour du scrutin.
Pièces à fournir : Ancienne carte d'électeur / Justificatif de domicile/Carte d'identité. Coût ? Gratuit

LIVRET DE FAMILLE (duplicata)

Pièces à fournir : État civil complet
Où faire la demande ? Mairie de Savigneux

EXTRAITS ACTES DE NAISSANCE / MARIAGE DÉCÈS

Pièces à fournir : Nom, prénoms, date de naissance
Où faire la demande ? Mairie du lieu de naissance et mairie du lieu de décès pour les actes de décès.

RECONNAISSANCE D'ENFANT

Pièces à fournir : Carte(s) d'identité
Rendez-vous obligatoire en mairie.

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement, la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité (Pacs) sont du ressort des officiers d'état et se font à la mairie sur rendez-vous.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis le 1er novembre 2017, les demandes de cartes grises se font en ligne. Rendez-vous sur le site www.immatriculation.ants.gouv.fr/







ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2021
arrêté au 30/10/2021

LISTE NON EXHAUSTIVE. DANS LE CADRE DU RESPECT DE LA VIE PRIVEE, SEULS LES ACTES AYANT RECU L'AUTORISATION DE PUBLICATION FIGURENT CI-DESSOUS.

Naissances

Alice DEVIF THIZY ..... 18 février 2021
Stella ALEXANDRE ..... 11 avril 2021
Timéo, Dominique, Eric LANNOY ..... 17 mai 2021
Léandre, Patrick, Thierry BERT ..... 24 mai 2021
Alice, Caroline, Alix RICHARD ..... 10 juillet 2021

UN LIVRE DE NAISSANCE OFFERT PAR LE DÉPARTEMENT EST À VOTRE DISPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. VOUS POUVEZ LE RETIRER AUX HEURES DE PERMANENCES.

Mariages

Agostinho Filipe MACHADO PEREIRA et Christelle AFONSO DA COSTA
12 juin 2021

Samson OSIAS et Justine HAENSEL
19 juin 2021

Fabien COMPAGNE et Lydie GATUINGT
30 octobre 2021

Décès

Robert, Claude BERNARD ..... 9 avril 2021
Liliane, Marcelle PACARD épouse BERNARD ..... 13 avril 2021
Marcelle ROZIER épouse GARNIER ..... 19 septembre 2021



Il y a 50 ans...

au Conseil Municipal de Savigneux

1972

Le Conseil municipal était composé de Monsieur SANLOUP Raymond, Maire et Messieurs CHAGNEUX Paul, MEUNIER André, FAVROT Antoine, CARTELLIER Louis, GONNARD Jean, GOIFFON Fleury, BERNARD Fernand, VALENCOT André, SERVIGNE Claudius, SEVE Henri.

Séance du 26 janvier 1972

M. le Maire rappelle que, par suite d'une demande formulée par Mme l'inspectrice des écoles maternelles, il avait été prié de demander des plans et devis pour l'installation de sanitaires à l'école maternelle. Le devis s'élève à 22974,17Frs. Le Conseil municipal constate l'utilité d'un bloc sanitaire à l'école maternelle, décide de demander la subvention du Fonds de Réserve de la Caisse Départementale Scolaire.
Le Conseil municipal, sur proposition du Service des Ponts et Chaussées et en accord avec la commune de Villeneuve, décide de modifier les limites du Chemin de « Fontaine » :
Commune de Savigneux : le chemin débute de la ferme de Monsieur CHAGNEUX Paul et se termine chemin de la Grange Dély.
Commune de Villeneuve : le chemin débute sur la D88 et se termine à la ferme de Monsieur CHAGNEUX Paul.
L'entretien de chaque nouvelle portion du chemin sera pris en compte respectivement par chaque commune.

Séance du 28 janvier 1972

M. le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu de procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain située au village, face aux écoles et à la Mairie. Cette parcelle serait destinée à l'aménagement d'un parking qui serait très utile, le village n'en possédant pas. Le Conseil municipal, reconnaissant de l'utilité d'aménager un parking dans le village, décide l'achat de la parcelle au prix de 3 800Frs.
M. le Maire fait part des conclusions des échanges de vue portant sur la création d'un syndicat pour la construction et la gestion d'un CES à Trévoux qui accueillerait de la 6ème à la 3ème les enfants des communes constituant le secteur scolaire de Trévoux. Le Conseil municipal décide d'associer la commune de Savigneux aux communes d'Ars, Beauregard, Chaleins, Civrieux, Fareins, Frans, Massieux, Messimy, Mizérieux, Parcieux, Reyrieux, St Bernard, St Didier, Ste Euphémie, St Jean, Toussieux, Villeneuve, Rancé, Trévoux, en vue de la création du syndicat. Il prévoit une répartition des dépenses calculée pour ce qui est des dépenses de fonctionnement au prorata du nombre d'élèves et pour ce qui est des autres dépenses (investissement) au prorata du nombre d'habitants. Il s'élève contre la non-participation de la commune de Jassans aux dépenses ci-dessus indiquées et au secteur scolaire de Trévoux.
Le Conseil prie Monsieur le Maire de demander un devis pour l'installation de WC dans le village.

Séance du 26 février 1972

Le Conseil vote le budget primitif de 1972 qui s'équilibre à la somme de 148 013,35Frs, soit 117 131,79Frs pour la section de fonctionnement et 30 881,56Frs pour la section d'investissement.

Séance du 19 avril 1972

Le Conseil accepte le devis de construction d'un abri au cimetière s'élevant à la somme de 1 039Frs.
M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie indiquant qu'il ne sera plus possible d'accueillir les enfants de 3 ans à la prochaine rentrée scolaire, le recrutement d'une femme de service n'ayant pas été accepté.
Le Conseil décide qu'aucun chemin ne sera goudronné en 1972, seul l'entretien des chemins communaux devra être fait.
Le Conseil fixe l'organisation du scrutin en vue des élections du référendum du 23 avril 1972 (ndlr : La question soumise au vote était formulée ainsi : « Approuvez-vous, dans les perspectives nouvelles qui s'ouvrent à l'Europe, le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République, et autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège aux Communautés européennes ? »).

Séance du 26 mai 1972

Le Conseil accepte les devis d'aménagement de WC publics.
Le Conseil prend connaissance d'un devis d'installation de 8 réflecteurs au terrain de sport. Après vote, le Conseil approuve le principe de l'éclairage total du terrain.

Extrait du courrier adressé à M. le Préfet en date du 30 mai 1972

Monsieur le Préfet,
Le Conseil municipal (...) a pris connaissance de la circulaire interministérielle du 9 juin 1971 relative à la NUTRITION de L'ÉCOLIER (...).
Cette circulaire rappelle les principes de base d'une nutrition équilibrée en précisant les normes quantitatives et qualitatives auxquelles doit répondre l'alimentation des enfants et tout spécialement le repas de midi à l'école (...).
Cependant il apparaît que leur application est en relation directe avec des problèmes budgétaires sur lesquels nous avons le devoir, Monsieur le Préfet, d'attirer votre attention. (...).
La commune a manifestement atteint la limite des efforts qu'elle pouvait consentir pour favoriser le bon fonctionnement de nos restaurants d'Enfants. (...).
Le Conseil municipal prie Monsieur le Préfet de bien vouloir examiner ce grave problème afin de trouver les solutions qui permettront rapidement de supprimer toute disparité entre les écoliers, les lycéens et les étudiants, (...).
Il prie également Monsieur le Préfet de transmettre à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et à Monsieur le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, son désir de voir se réaliser un STATUT NATIONAL DES RESTAURANTS D'ENFANTS officialisé par une loi dont Mademoiselle Dienech, Secrétaire d'État à l'Action Sociale et à la Réadaptation, avait annoncé la promulgation pour 1971.
Le Conseil municipal estime qu'il serait regrettable pour la santé publique qu'il ne puisse appliquer par manque de moyens, une circulaire dont il mesure tout l'intérêt. (...).
Il vous prie d'agréer, (...).

Séance du 7 juillet 1972

Électricité terrain de sport : Une étude doit être faite par un ingénieur éclairagiste.

Séance du 27 septembre 1972

M. le Maire informe le Conseil, que par suite de la mise à la retraite de Monsieur G. b. cantonnier, Monsieur C. g. sera nommé garde champêtre cantonnier.
Le Conseil vote une somme de 250Frs pour les prix du concours des maisons fleuries.

Une somme de 50Frs est votée en faveur de la journée des aveugles.
Le Conseil décide l'achat d'une machine à calculer pour le service de la Mairie, au prix de 1 648Frs, marque Hermès.
Le devis de 5 757Frs relatif à l'éclairage du terrain de sport est accepté.
M. le Maire est chargé de demander des devis pour la réfection du porche de l'église, la réfection d'une salle du presbytère qui servirait de salle de réunion et le recouvrage de la toiture de l'école.
M. le Maire fait connaître au Conseil que la période triennale concernant le bail du presbytère arrive à expiration. Le Conseil municipal décide de porter à 2 400Frs le prix annuel de la location du presbytère.

Séance du 11 octobre 1972

Le devis (éclairage du terrain de sport) a été modifié en vue de la pose éventuelle de lampes plus fortes. Il s'élève à 6386,61Frs. Le Conseil accepte le nouveau devis.
Le coût du devis (de la réfection du porche de l'église) s'élève à 2294,37Frs, le Conseil décide d'ajourner ce travail.
Après avoir examiné le devis (de la réfection de la toiture de l'école) s'élevant à 16 282,30Frs, le Conseil prie M. le Maire de bien vouloir faire établir d'autres devis
Le Conseil décide d'offrir un vin d'honneur à l'occasion de la mise à la retraite de Monsieur G. b., cantonnier communal.
Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la circulaire préfectorale du 5.9.72 (...) décide de faire bénéficier ses agents de ces dispositions et fixe la durée hebdomadaire du travail à 43 heures, à compter du 1er juillet 1972.
M. le Maire informe de la décision de Monsieur G. f. de résilier le contrat d'entreprise de ramassage des ordures ménagères. Monsieur C. g., domicilié à Savigneux, accepterait d'effectuer ce ramassage à l'aide de son tracteur. Le Conseil municipal fixe à 3 000Frs par an la rétribution forfaitaire allouée à M. C. g. pour ce ramassage.

Séance du 15 décembre 1972

M. le Maire donne connaissance au Conseil de la circulaire préfectorale du 13 septembre 1972 relative aux indemnités de logement aux instituteurs non logés. Madame T. a.m., institutrice adjointe, n'est pas logée par la commune. Le Conseil municipal décide d'accorder à Madame T. a.m. l'indemnité de logement et fixe à 170Frs par mois le montant de cette indemnité



Comptes rendus 2021

Vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux de l'année sur le site :
www.savigneux.net et à la mairie.

DLPE
Electricité Plomberie
Climatisation Chauffage
DEVIS GRATUIT
CONTACTEZ NOUS
societedlpe@gmail.com
06.23.11.63.72 (C.LLOPIS)
07.87.00.33.38 (B.DI PAOLA)
Suivez-nous !

CONSTRUCTION
CHOLTON
Canalisateur
EXPLOITATION
CHOLTON
Eau et Assainissement

Il y a 100 ans...
au Conseil Municipal de Savigneux

1922

Le Conseil municipal était composé de Monsieur VINCENT André, Maire et Messieurs LASSAGNE Jean, GAGET André, BERNARD Louis, SANLOUP François, PERCET François, PICHAT Michel, VIGNARD Gaspard, DERU André, FRAY Claude, SAUZY Paul, MEUNIER Jean-Claude.

Séance du 19 février 1922

M. le Maire expose à l'assemblée que, aux termes du décret du 16 octobre 1920, modifié par celui du 17 octobre 1921, le traitement annuel du percepteur municipal de la commune de Savigneux, résidant à Fareins doit être majoré de 80%, à partir du 1er janvier 1921, c'est-à-dire porté de 256 à 461 francs. Le Conseil, après avoir mûrement délibéré, décide, que la contribution de la commune dans le traitement annuel du receveur sera de 461 francs, à partir du 1er janvier 1921.

Séance du 12 mars1922

M. le Maire invite l'assemblée à donner son avis sur le monument érigé en l'honneur des enfants de la Commune morts pour la Patrie qui a été exécuté par M. Bornarel, sculpteur à Villefranche. Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

Séance du 30 avril 1922

M. le Maire donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. le Préfet de l'Ain, en date du 18 mars 1922 relative à la subvention de 58 francs75 cent accordée par l'Etat en faveur des sapeurs-pompiers et du matériel d'incendie de la commune. Le Conseil, après avoir mûrement délibéré, décide, à l'unanimité, que cette subvention de 58,75 francs sera affectée à l'achat et à l'entretien du matériel incendie.
M. le Maire expose à l'assemblée, en comité secret, que, le 12 mars 1922, il a inscrit d'office sur la liste d'assistance médicale gratuite de la commune, sous le numéro 33, la née P. l., née le 23 janvier 1922, à Savigneux, puis l'invite à délibérer à ce sujet. Considérant que les parents de la née P. l. ont leur domicile de secours dans la commune et qu'ils sont dans l'indigence, le Conseil approuve, à l'unanimité, l'inscription de leur enfant sur la liste d'assistance médicale gratuite.

Séance de mai 1922

M. le Maire dépose sur le bureau son compte d'administration de l'exercice 1921,(...)le compte de gestion du receveur municipal afférant à l'année 1921, lequel accuse un reliquat de 35 767,44 francs,(...) son compte d'administration du bureau de bienfaisance, afférent à l'année 1921,(...). Le Conseil, après avoir mûrement délibéré, approuve à l'unanimité.
M. le Maire expose à l'assemblée le détail des dépenses imprévues de l'exercice 1921. Le Conseil, considérant que les dépenses sont justifiées, l'approuve à l'unanimité.
Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide, à l'unanimité, pour l'année 1923, le remplacement total des journées de prestation, par la taxe vicinale. (ndlr : La loi du 21 mai 1836 proposait aux communes qui n'avaient pas suffisamment de ressources ordinaires l'entretien des chemins assuré par la prestation fixée au maximum à 3 jours. La loi du 30 mars 1903 fixe le terme de taxe vicinale. À partir de cette date la commune décide de voter la prestation, soit en nature, soit en centimes additionnels, ou les deux à la fois.)
Le Conseil, vu le décret du 26 juin 1876, art 5 et la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 1er Août 1876 ; considérant qu'en raison du zèle apporté dans l'exercice de ses fonctions et de son amabilité constante, il est équitable que les remises du receveur municipal soient augmentées de 1/10 soit 25,60 francs, vote ladite augmentation en faveur de M. B., receveur municipal.

Session du 11 juin 1922

M. le Maire expose à l'assemblée :

1°- Qu'un syndicat formé de 17 communes y compris celle de Savigneux et ayant pour objet la construction et l'exploitation, sur leur territoire, d'un réseau de distribution d'énergie électrique a été approuvé par arrêté de Mr le Préfet en date du 1er avril 1922, et qu'une première mise de fonds est nécessaire pour le fonctionnement de ce syndicat.

2°- Que la somme de 120 francs, demandée à cet effet à la commune, est proportionnelle à sa population.

Le Conseil vote, à l'unanimité, la somme de 120 francs qui représente la quote-part de la commune dans la première mise en fonds, en faveur du syndicat précité.

Séance du 23 juillet 1922

Le Conseil, considérant que Mme G. m. femme P. l. est dans la plus notoire indigence ; qu'elle a huit enfants en bas âge et que son domicile de secours est dans la commune ; prononce l'admission de la demande d'assistance aux femmes en couches formulée par Mr P.l. et fixe le point de départ de l'allocation au 7 juin 1922, soit 28 jours avant la naissance de l'enfant qui est né le 5 juillet 1922.
Le Conseil, considérant que M. P. l., ouvrier charron, a son domicile de secours dans la commune ; qu'il est dans la plus notoire indigence et qu'il est déjà assisté pour 3 enfants à titre de chef de famille nombreuse ; prononce l'admission de la demande d'assistance aux familles nombreuses formée par lui et fixe le point de départ de l'allocation au 5 juillet 1922, date de naissance de son dernier enfant.
M. le Maire communique au Conseil une demande d'allocation journalière de 1,25 francs à titre de soutien de famille ; formé par Mme D. m. femme L. a. dont le fils L. a.j-b. fait partie du contingent incorporé au 44e régiment d'infanterie 3e compagnie de mitrailleuses, à Lons-le-Saunier. Le Conseil considérant que les mariés L. a. et D.m. dont le fils unique est affecté au 44e rang d'infanterie ne vivent pas ensemble bien que n'étant pas séparés par le divorce ; considérant d'autre part qu'ils sont relativement jeunes, ne sont atteints d'aucune infirmité et peuvent facilement subvenir à leurs besoins avec le produit de leur travail ; considérant enfin que ce fils n'a jamais été le soutien de ses parents ; est d'avis, à l'unanimité, que la demande d'allocation est injustifiée.

Session de 6 août 1922

M. le Maire donne connaissance à l'assemblée dans une lettre circulaire de M. le Préfet, relative à l'organisation d'un service de répression des fraudes sur les denrées alimentaires, ainsi que des hausses illicites sur les marchandises. Le Conseil municipal, considérant que le service des répressions projeté répond à une véritable nécessité et qu'il est permis d'en attendre les meilleurs résultats ; considérant que toutes les communes, grandes ou petites, ont intérêt à profiter des avantages de ce nouveau service et que, du reste, la dépense pour les petites communes sera nécessairement très modérée, vu qu'elle sera en rapport avec le chiffre de la population et le nombre des prélèvements opérés ; demande que la commune de Savigneux soit comprise au nombre de celles qui bénéficieront du service départemental de répression des fraudes et s'engage à inscrire chaque année, au budget, les crédits nécessaires pour faire face au paiement du contingent à mettre à la charge de la commune.

FXUP

Séance du 10 septembre 1922

M. le Maire expose à l'assemblée que le moment est venu de procéder à la désignation de deux délégués du Conseil municipal chargés de l'assister par la confection des listes des électeurs devant nommer les membres de la chambre et du tribunal de commerce ; puis il l'invite à délibérer à ce sujet. Le Conseil, ouï l'exposé de M. le Maire ; désigne par la voie du scrutin secret, pour l'accomplissement de cette formalité, MM. Sauzy Paul et Pichat Michel, conseillers municipaux.

M. le Maire dépose sur le bureau le décompte devant servir de base à la révision du traitement du Receveur municipal ; fournit toutes explications nécessaires à l'assemblée, puis il l'invite à délibérer à ce sujet. Le Conseil accepte, à l'unanimité, la révision de ce traitement, soit la somme de 609,90 francs.

M. le Maire donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. le Sous-Préfet de Trévoux, relative à la réorganisation des commissions communales de la statistique agricole annuelle. Le Conseil désigne, par la voie du scrutin secret, M. Lassagne Jean, conseiller municipal, pour faire partie de la commission de la statistique agricole annuelle.

Séance du 10 décembre 1922

Le Conseil municipal considérant que l'éclairage des rues de la commune par la Syndicat intercommunal d'électricité de St André-de-Corcy est indispensable ; prenant acte que cet éclairage coûtera à la commune.

1°- 0,07 francs par heure de consommation et par lampe de 50 bougies

2°- 2,75 francs par mois pour la location et l'entretien du compteur horaire ;

prenant acte que moyennant ces considérations la fourniture et la pose du fil municipal seront faites par les soins et sous frais du Syndicat ; s'engage à faire installer 8 lampes d'éclairage des rues, à des emplacements qui seront indiqués au Syndicat lorsque celui-ci le demandera.

M. le Maire propose de répartir ainsi qu'il suit les 6 jours de vacances scolaires accordés par le Ministre de l'Instruction publique aux écoles primaires publiques pour 1922/1923 : 1 jour, lendemain de la fête de Juis ; 4 jours entre la fête de Noël et le Premier jour de l'An ; 1 jour le 20 Janvier à l'occasion de la fête religieuse de la St Sébastien particulière à Savigneux.

Séance du 24 décembre 1922

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications des délégués de la commune à l'assemblée plénière du syndicat d'électricité de St-André-de-Corcy,
Considérant qu'il résulte du projet que le capital de premier établissement du réseau électrique se montera à 3 millions,
Considérant que sur cette somme le syndicat espère une subvention à fonds perdu de l'état de 800 000 francs,
Considérant qu'il resterait donc 2 200 000 francs à emprunter,
Considérant que la moitié de cette somme soit 1 100 000 francs sera demandée à l'office national du Crédit Agricole au taux de 4%,
Considérant que le syndicat a donc à emprunter sur place 1 100 000 francs et qu'il fixe les modalités comme suit :
Obligations émises à 500 francs, intérêt fixé à 6%, amortissement en 30 ans,
Considérant que le syndicat propose aux 18 communes qui le composent une répartition des charges faite de la façon suivante :
a/ Capital d'établissement des lignes à haute tension : 1/3 gagé par chaque commune proportionnellement à la longueur des lignes haute tension sur son territoire ; 2/3 gagé également par chaque commune.
b/ 1/3 du capital d'établissement des lignes basse tension gagé par chaque commune par rapport à la longueur de lignes basse tension sur son territoire ; 1/3 gagé par chaque commune proportionnellement à la valeur de son centime (ndlr : Le « centime additionnel » correspond à l'impôt communal) ; 1/3 gagé par chaque commune proportionnellement au nombre de ses habitants.
c/ Le capital d'établissement des transformateurs gagé également par chaque commune ; chaque commune ayant son transformateur
d/ Le capital d'établissement des travaux, accessoires et la somme à valoir sont gagés par chaque commune proportionnellement au nombre de ses habitants.
Considérant que cette idée est intangible si on veut aboutir à la réalisation de l'œuvre que le syndicat d'électricité a en vue, à savoir l'éclairage de toutes les habitations.
Vote la quote part de 319 centimes additionnels spéciaux. Fait et délibéré à Savigneux les jours, mois et an susdits et signé par tous les membres présents.
Vu la soumission par laquelle MM. P. b. père à Savigneux et V. b. à Savigneux s'engagent à se rendre acquéreurs des acacias existant dans les talus du chemin d'intérêt commun n°38 à Savigneux, lieudit « Montberthoud » et de l'élagage des peupliers situés au même point moyennant le paiement par eux des sommes respectives de 100 francs et de 40 francs. Le Conseil municipal de Savigneux accepte ladite soumission.



SEVE Electricité et Antennes

seve.ea@orange.fr
06 82 18 35 52

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ANTENNES

547, chemin de Fontaine
01480 Savigneux

RSE
Régie Services Énergie

VOTRE FOURNISSEUR LOCAL D'ENERGIES

01 330 - Ambérieux-en-Dombes

Retrouvez-nous sur www.rse01.com

DOMBES TOITURES

04 87 64 31 88

06 15 94 17 57

01480 SAVIGNEUX

dombestoitures@gmail.com

CHARPENTE - COUVERTURE ZINGUERIE - OSSATURE BOIS

VALDOR
L'AGENCE IMMOBILIÈRE

Contactez VALDOR pour
VALORISER, OPTIMISER, SÉCURISER
votre projet immobilier.

TRANSACTION, LOCATION & SYNDIC, VIAGER, CONSEIL PATRIMONIAL

www.agenceduvaldor.fr

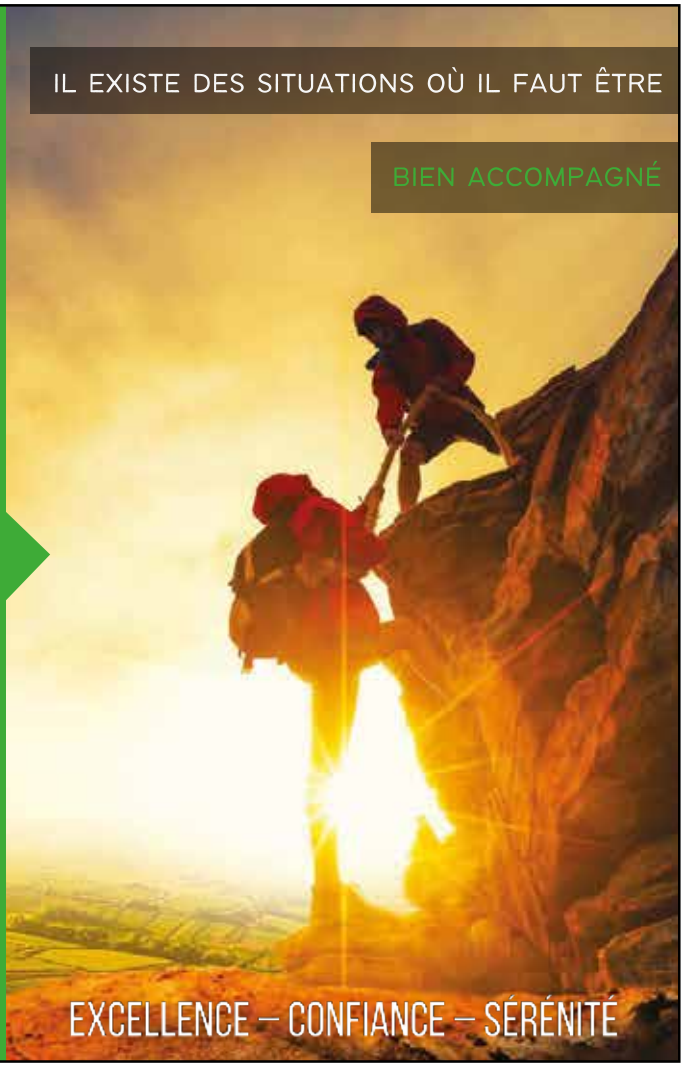


Photo gagnante























Lauréats du concours 2021

"Savigneux à travers une fenêtre"